41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 50 11 DÉCEMBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . 18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète . . . . 23 fr.
	Édition partielle . . . . 12 fr.		Édition partielle . . . . 17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux Nancy, 11.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Origine du STABAT, 785. — II. Origine du MEMORARE, 787. — III. Bonnes de Bretagne et d'ailleurs, 788 ; Maurice Morel, F. Duhourcau, 790 ; A. Daverne ; Pierre Champion, 791. — IV. Le Service de Santé pendant la guerre ; M. de Fleury et les grands pervers, 791. — V. Anatole France, 792. — VI. Autour de S. François d'Assise : Gabriel Faure ; P. Hilarin ; P. Ephrem, 796 ; Vaussard, P. Léopold de Chérancé, *Fioretti*, N. Mersanne, Jœrgensen, 797.

Liturgie. — Consultations diverses, 797.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. Dudon, 799 ; R. Schneider, H. Guerlin, Gennaro d'Ern, 800.

PRÉDICATION

Les Dominicales d'un petit Doyen. — V. *Noël :* Les abaissements du Verbe incarné, 673. — VI. *Le Nouvel An :* Les vœux du pasteur, 674.

Mon petit mot du Dimanche. — V. *Noël :* Les leçons de la crèche, 675. — VI. *Epiphanie :* L'adoration des Mages, 676.

La Collecte et l'Epitre du Dimanche. — IV. 4e Dimanche de l'Avent, 676. — V. La 3e messe du jour de Noël, 679. — VI. Dimanche dans l'octave de Noël, 681.

Les Saints de la vieille France. — III. S. Martin : l'Evêque, 683. — IV. Le tombeau de S. Martin, 686.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* pourrait-il fournir quelques renseignements sur S. Olivier ?

R. — **Au 27 mai, les *Acta Sanctorum* traitent d'un S. Libère ou Olivier, *de S. Liberio seu Oliverio,* pèlerin à Ancône dans la seconde moitié du XIIIe s., mais dont les Actes amènent sous la plume de Papebrock ce sévère jugement : « Vix alias ineptiorem fabulam legisse meminerim. » Lisez la dissertation au t. VI de mai, p. 720-3 ; vous y trouverez au n. 8 ce qu'il y a sans doute de réel sous les floritures de la légende : un pèlerin du nom d'Olivier arrive à Ancône, y meurt, et des miracles proclament sa sainteté.**

Q. — Quels ouvrages consulter pour la conférence suivante ? « Le tabernacle, l'encensoir, le bénitier, la croix de procession : leur histoire, leur forme actuelle, leur matière, leur usage. »

R. — ***Dict. d'Archéologie chrét. et de Liturgie,* Paris, Letouzey ; — J. Mallet, *Cours élém. d'Archéol. relig.*, 2 vol. in-8 à 6 f. l'un, Paris, de Gigord ; — Barbier de Montault, *Traité pratique de la construction, de l'ameublement et de la décoration des églises,* 2 vol. in-8, Paris, Vivès (sans doute chez Baston, Berche et Pagis, 69, rue de Rennes, Paris 6e) ; — Corblet, *Histoire... du Sacrement de l'Eucharistie,* 2 vol. gr. in-8, 20 f., Baston ; — etc.**

Q. — Où trouver les livres de M. Saudreau, que vous recommandez sans autre indication, p. 242 ?

R. — **Jadis en dépôt à la libr. Amat ; désormais à la libr. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris 6e.**

Q. — Quels auteurs consulter pour une conférence sur : « Progrès du catholicisme en Amérique depuis la fin du XVIIIe siècle... Résultats ; situation de l'Eglise en Amérique à l'heure actuelle » ?

R. — **Voyez les articles *Amérique* et *Canada* du *Dict. de Théologie cath.*, Paris, Letouzey ; vous y trouverez votre sujet traité, et de plus une abondante bibliographie.**

Q. — Où pourrais-je trouver l'ouvrage : *La conjuration juive contre le monde chrétien ?* Egalement : *Le problème de l'heure présente,* par Mgr Delassus ?

R. — **Le premier est de Copin-Albancelli ; fait suite au *Pouvoir occulte contre la France ;* se**

vendaient en 1909 chez Vitte, à Lyon (voir *Ami* 1909, p. 363). — L'ouvrage de Mgr Delassus, 2 vol. in-8, a paru chez Desclée, à Lille, 2e édit. en 1906 (voir *Ami* 1905, p. 529, et 1906, p. 618). Refondu dans *La conjuration anti-chrétienne,* 3 vol. in-12, Desclée 1912 *(Ami* 1912, p. 605).

Q. — A quelle revue abonner pour ses étrennes un garçon de 15 ans ?

R. — Demandez spécimen de : *L'Ami des enfants,* 40, rue La Fontaine, Paris 16e ; — *L'Etoile Noëliste*, 5, rue Bayard, Paris 8e ; — la *Revue du jeune Français,* 17, rue Soufflot, Paris 5e ; — *l'Ami de la famille,* 6, rue de Furstenberg, Paris 6e.

Q. — Existe-t-il encore des maisons religieuses, orphelinats, etc., pour fillettes vicieuses, quasi-incorrigibles, et que seuls l'éloignement du milieu où elles vivent et une sévère discipline pourraient amener à de meilleurs sentiments ?

R. — Pour être exactement renseigné sur les œuvres catholiques de bienfaisance qui, grâce à Dieu, sont encore vivaces sur la terre de France, il convient de s'adresser, en précisant de façon exacte ce que l'on cherche, à l'incomparable centre de documentation qu'est en ce genre l'*Office central des institutions charitables,* 175, boulev. St-Germain, Paris 6e.

Le Poète Angélique, par Pierre Lhande, S. J. — In-16 de 32 p., 1 f. 50. — Paris, Beauchesne.

C'est le second des Discours prononcés en l'honneur de S. Thomas d'Aquin lors du triduum célébré à N.-D. de Paris les 25, 26 et 27 novembre pour la clôture des fêtes du VIe centenaire de la canonisation du Saint Docteur.

Les deux autres discours, du P. Janvier et du cardinal Charost, n'ont pas encore été publiés.

C'est le poète que célèbre en S. Thomas le P. Lhande. S. Thomas, disait naguère le regretté P. Rousselot dans une thèse de doctorat en Sorbonne, « S. Thomas semble prendre rang à côté des trois ou quatre grands poètes de l'humanité. » Poète, non pas seulement parce qu'il est l'auteur des Hymnes devant lesquelles pâlit toute autre poésie, mais surtout parce que « sa pensée, ainsi que son caractère, présentent de puissants éléments de *dynamicité* et de *réceptivité* esthétiques. » Le P. Lhande étudie successivement les trois sources d'où jaillit l'esthétique supérieure d'un S. Thomas : sa conception rationnelle du Beau, puis son impression subjective du Beau, enfin son expression lyrique du Beau. — Pages d'une densité extrordinaire. Il y aurait là matière d'un volume magnifique et neuf. Le P. Lhande n'aurait pas trop de peine à nous le donner, après le travail préliminaire dont témoigne ce discours. Nous espérons bien qu'il le fera. Des lecteurs qui ne connaissent pas encore S. Thomas, apprendront en compagnie du P. Lhande à l'aimer et voudront passer de l'amour de S. Thomas poète à l'étude de S. Thomas théologien.

Les bonnes idées de Bécassine. — Album de 64 p. gr. in-4o, entièrement illustré en 5 couleurs, sur fort papier glacé, couverture en couleurs simili-aquarelle, 12 f. — Paris, Edition de la *Semaine de Suzette,* 55, quai des Grands-Augustins.

Bécassine n'est pas morte, Bécassine est toujours en vie, toujours foisonnante d' « idées. » Dès le berceau, elle divertissait la compagnie par ses drôleries : — « Cette petite, disait paternellement l'oncle Corentin, elle promet ; elle aura des idées ; peut-être ce ne seront pas toujours de bonnes idées, mais sûrement elle aura des idées, et qui ne seront pas celles de tout le monde. » Elle continue à avoir des « idées, » et je crois bien qu'elle en aura jusqu'à la fin des siècles, pour la plus grande joie des enfants à l'âme innocente et au cœur d'or. C'est le XIe Album de Bécassine, et c'est toujours tout nouveau, tout beau. Les romans pour grandes personnes, les romans « mondains » sont condamnés à se répéter, tournent sans cesse dans le même cercle « vicieux » : Bécassine ne se répète pas, non plus que le Bon Dieu dont elle est la fidèle créature. Bécassine se renouvelle sans cesse ; et, même après ses « idées » les moins heureuses, même après ses plus éblouissantes gaffes, elle ne se fâche pas, ni ne se dépite, ni ne se décourage ; elle se reprend paisiblement à la tâche, en quête de nouvelles « idées. » L'innocence est un bien charmant spectacle. Et ce qu'il y a de plus charmant ici, c'est que ce n'est pas un personnage de légende que Bécassine : tout ceci a été vécu, toutes ces « idées » ont été prises sur le vif, on en a fait la concentration sur le nom de Bécassine, on les a prêtées à Bécassine, assez riche pour qu'on lui prête sans fin ; mais à la source de toutes ces inventions il y a quelque naïveté enfantine authentique. Comme il doit aimer les enfants, celui qui les sait ainsi observer et croquer !

A la même librairie (Gautier et Languereau), dans la *Bibliothèque de Suzette,* deux nouveautés à ajouter à celles que nous avons annoncées le mois dernier : **Petite Epave**, par L. de Kerany, broché sous couverture simili-aquarelle, 3 f. 50 : « Le bonheur ne se raconte pas, » dit quelque part l'auteur : son livre est bien la preuve du contraire, et que l'innocence de l'enfance ne lasse jamais ; — **Le Règne de Cendrillon,** par Myriam Catalany : Perrault n'a pas épuisé les grâces de Cendrillon ; et en marge de sa Cendrillon il restera toujours de vastes blancs où les plumes chrétiennes comme celle de Myriam Catalany aimeront à trottiner.

Deux nouveautés aussi dans *Bibliothèque de ma fille* (vol. in-12 de 320 p., à 6 f.) : **La graine de Sainte Catherine,** par André Bruyère, graine qui tendait à s'affadir et qui va refleurir de nouveau et fructifier en charité, grâce à la fondation d'un nouveau Chapitre de Ste-Catherine, où la règle sera faite de discrétion *(rara avis in terris !),* de dévouement et de bonne humeur : « Il faut réhabiliter notre phalange, il faut que tout le monde en arrive à aimer la graine de sainte Catherine ; » — et **Yvonne l'Islaise,** par Jean Mauclère, un des fidèles conteurs de la *Croix* et le peintre génial des âmes énergiques et primitives de notre île d'Yeu.

Deux nouveautés enfin dans Collection *Familia* (in-16 de 260 p., cartonnage orange, dos toile, 3 f. 50) : **Mademoiselle de Kervallez,** par Maryan, ou ce que peut être, dans la plus féconde des solitudes, la vie d'une « vieille fille ; » — et **Le Tueur de Daims,** de Fenimore Cooper, dont la première édition remonte à 1841, sorte d'épopée de la décadence et de la ruine de la race indienne de l'Amérique du Nord disparaissant devant les procédés de colonisation de la race anglo-saxonne.

ANNONCES

Contre la **TOUX** les Rhumes et l'Insomnie
il n'est pas de meilleur remède que le véritable
SIROP D'AUBERGIER
au Lactucarium.
Contre les **ENROUEMENTS,** prendre la **PATE d'AUBERGIER,** non sucrée, très appréciée des orateurs.
COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

LIVRES TOUS, quels qu'ils soient, expédiés rapidement aux Lecteurs de l'*Ami du Clergé* par
LIBRAIRIE UNIVERSELLE
— 18, rue Mabillon, 18, PARIS-6 —
Payement après réception de notre envoi
Demander Catalogue mensuel des nouveautés.

SUPERBE OCCASION pour cadeaux, étrennes, récompenses.
LE CHRIST DE DEGROUX. *Estampe en couleurs* (66×85) d'une valeur de 18 fr., **laissé à 12 fr. 50** franco (14 fr. pour l'Etranger) **aux 200 premiers souscripteurs.** S'adr Abbé COCART, 5, rue L. Bègue, BOULOGNE-s-MER. Chèques postaux c/c Lille 109 07. — Joindre l'argent à la commande. — **A PROFITER DE SUITE.** —

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

41e ANNEE (5e SÉRIE) N° 50 11 DÉCEMBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Origine du STABAT. — II. Origine du MEMORARE. — III. Bonnes de Bretagne et d'ailleurs; Maurice Morel; F. Duhourcau; A. Daverne; Pierre Champion. — IV. Le Service de santé pendant la guerre; M. de Fleury et les grands pervers. — V. Anatole France. — VI. Autour de S. François d'Assise; Gabriel Faure; P. Hilarin; P. Ephrem; Vaussard; P. Léopold de Chérancé; *Fioretti;* N. Mersanne; Jœrgensen.

I. — M. Alexandre Masseron, un délicat artiste et tout ensemble l'un de nos plus sûrs érudits ès choses italiennes et tout spécialement ès choses franciscaines, avait, il y a des années déjà, donné de solides pages à la question de l'auteur du *Stabat (Correspondant,* 25 mars 1918). *L'Ami* alors gardait encore le silence où le réduisait la guerre. Mais nous n'avons pas perdu de vue cet article; et nous voici enfin aujourd'hui à en parler.

Le *Stabat* est anonyme. Anonyme comme la plus grande partie de l'œuvre magnifique de ce moyen-âge où la sordide réclame n'était pas encore inventée et où il suffisait à tant de prodigieux artistes d'avoir du génie et de l'offrir à Dieu : humilité qui nous rafraîchit comme une eau de Jouvence, parmi l'horreur du tam-tam contemporain, mais qui tout ensemble exaspère notre curiosité habituée à être servie.

Anonyme, le *Stabat* s'est vu, naturellement, attribuer à quantité d'auteurs, et non des moindres : quatre Papes, S. Grégoire le Grand, Innocent III, Jean XXII, le B. Grégoire XI; deux docteurs de l'Eglise, S. Bernard et S. Bonaventure; enfin le B. Jacopone de Todi (1228-1306), Frère mineur de S. François.

Est à mettre hors de cause d'abord S. Grégoire le Grand : il paraît bien démontré que les séquences rythmées ne sont guère antérieures à l'époque de Charlemagne (S. Grégoire, † 606; Charlemagne, † 814) et que ce n'est même qu'au IXe siècle qu'elles furent d'un usage courant dans la liturgie. De plus, il faudrait des raisons bien péremptoires pour admettre que le *Stabat* est antérieur à la prédication de S. François.

Pour la même raison est à écarter S. Bernard, dont d'ailleurs le nom ne figure que sur un seul ms., lequel est du XVe siècle.

La candidature d'Innocent III a été soutenue par Benoît XIV et Montalembert; mais ni Durand de Mende ni aucun autre des éditeurs de ses œuvres n'ont rangé parmi elles le *Stabat*.

Entre le *Stabat* et le génie mystique de S. Bonaventure, dont l'œuvre devait avoir indirectement une si grande influence sur l'art passionné de la fin du moyen-âge, l'affinité est évidente. Et certaines ressemblances ont même été relevées entre la séquence et le *Laudismus de sancta Cruce;* puis des travaux plus récents ont fait douter de l'authenticité bonaventurienne du *Laudismus*. De plus, aucun ms., aucune autorité ancienne n'étaye la candidature de S. Bonaventure.

Aucune autorité non plus en faveur du B. Grégoire XI, le pontife à qui sainte Catherine de Sienne montra impérativement le chemin de Rome, après l'exil d'Avignon.

C'est le chroniqueur génois Giorgio Stella qui a mis en cause Jean XXII. Il raconte qu'en 1389, alors que sa patrie était une fois de plus en proie aux pires discordes civiles, le pardon et la paix furent implorés par une nouvelle dévotion d'origine provençale : des pénitents vêtus de blanc, la figure voilée, la tête marquée d'une croix rouge, déambulaient par la ville en lugubre théorie, chantant des psaumes et des vers de dévotion « dont on dit qu'ils ont été composés par Jean XXII au temps de son pontificat » (lequel pontificat fut de 1316 à 1334). Et Giorgio Stella cite expressément le *Stabat Mater dolorosa*. Mais il ajoute que ce n'est qu'un bruit : *edidisse fertur*. M. Masseron voit une sorte d'antinomie entre l'inspiration si purement franciscaine de la séquence et « l'âpre génie du pontife qui, dans la lutte ardente entre les Spirituels et les Conventuels, prit le parti de ces derniers contre les intransigeants de la pauvreté, du juriste dont le règne ne fut qu'une longue suite d'excommunications et de luttes, contre qui Villani s'est élevé, et à qui la colère de Dante *(Paradis,* XVIII) a jeté à la face la terrible accusation de ne point se soucier ni du pécheur ni de saint Paul, mais seulement du Baptiste dont l'effigie marquait les monnaies d'or florentines. » Oui, mais la colère de Dante ne prouve rien, pas plus contre Jean XXII que contre qui que ce soit; celle de Villani, encore moins; les luttes qui ont rempli le pontificat de Jean XXII sont le fait du schisme soulevé contre lui par le César germanique Louis de Bavière et par son antipape le franciscain Pierre de Corbière et par toute la séquelle des pamphlétaires ennemis déterminés de l'Eglise qui, à la suite de gens comme Marsile de Padoue et Guillaume d'Occam,

formaient sa cour. Quant à la lutte entre Spirituels et Conventuels : mais les Conventuels étaient, en principe, aussi bien fils de S. François que les autres, et, en fait, beaucoup plus, car ce n'est pas S. François qui eût jamais été de connivence avec les tendances fortement schismatiques qui ont fait de cette question des Spirituels la croix de l'Eglise à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Et si Jean XXII eût été, aux yeux des gens de ce siècle-là, si réfractaire à « l'inspiration franciscaine, » on n'eût pas songé, à Gênes, cinquante ans après sa mort, à lui attribuer le *Stabat*. Mais passons.

Reste le B. Jacopone de Todi. C'est lui qui rallie les meilleurs suffrages. Il a pour lui les plus anciens textes, deux mss. du XIVe siècle, un du commencement du XVe, d'autres postérieurs, l'édition de Brescia de 1495, son plus ancien biographe, dont la *Vita* inédite est conservée aux archives de Todi et qui nous dit qu'après des écarts, sorti des prisons de Boniface VIII et retiré dans un couvent, Jacopone, « se livrant aux saintes contemplations [1], composa aussi beaucoup de cantiques sacrés, et un jour contemplant comment la B. Vierge Marie se tenait debout aux pieds de Jésus-Christ son Fils attaché à la croix, composa ce cantique qui commence ainsi : *Stabat Mater dolorosa.* »

Il a pour lui, — et ceci est le meilleur argument aux yeux de son plus autorisé critique italien d'aujourd'hui, Filippo Ermini (dont le livre, fruit de longues études, a paru en 1916), — « la claire et continuelle analogie poétique de pensée et de style entre la séquence latine et les *laude* italiennes qui sont certainement son œuvre » :

> L'abondance des expressions pour exprimer un transport d'amour, dit Ermini, le ton élégiaque et exclamatif, la description rapide et vive des sentiments, et le rythme populaire qui ressemble à celui de cette *lauda* nous poussent à croire que la main qui écrivit les *laude* « *O Regina cortese, Amor contrafacto, O Cristo omnipotente, O Francesco da Dio amato, Donna del Paradiso,* » traça aussi sur le papier les tendres vers du *Stabat*.

Mais c'est là une raison de critique interne qui n'a rien de décisif, — non plus que les raisons invoquées plus haut. Car enfin les mss. se contredisent ; et les meilleurs mss. ne sont pas tous les mss. Et les autorités des historiens s'entrechoquent aussi. Et quant à ces analogies littéraires qu'il a proclamées si frappantes, Ermini se réfute lui-même dans une page qui est d'ailleurs d'excellente critique :

> Souvent une séquence célèbre n'est en somme qu'une adroite variation ou réduction d'une ou de plusieurs séquences antérieures, exécutée par un écrivain au génie poétique original. Tel est précisément le cas de Jacopone, qui, invité peut-être à composer une séquence pour une fête ecclésiastique devant avoir lieu dans la pauvre église franciscaine, a repris une ou plusieurs poésies latines déjà connues, comme le *Laudismus*, l'*Ante crucem Virgo stabat* et le *Stabat juxta Christi crucem*, et en a tiré par des amplifications et des corrections les admirables strophes de son *Stabat*... Une reconstruction certaine du texte primitif du *Stabat* n'est peut-être pas possible à cause de la nature spéciale du document littéraire qui, loin d'appartenir aux écrits privés, comme une lettre ou un discours qui révèlent le caractère et le style de l'auteur, a un contenu populaire et universel. Il est comme *l'écho de cent motifs mélodiques et poétiques* qui, répétés dans les siècles précédents où ils sont venus à maturation, ont reçu de Jacopone une forme en strophes définitive et célèbre, laquelle s'est perpétuée par lui dans les livres liturgiques des églises cathédrales et monastiques.

Echo qui nous arrive tout vibrant du génie de Jacopone, de ce génie d'Assise que Jacopone reproche à la Sorbonne nouvelle (la Sorbonne de S. Thomas !) d'avoir détruit : un trait de passion qui est bien à son tour l'écho, non plus de ses contemplations, mais des âpres querelles de ce temps-là. Mais laissons cela.

L'idée essentielle du *Stabat*, c'est la purification de l'âme, son salut, par l'intime communion avec la douleur de la Vierge : *Da per Matrem me venire ad palmam victoriæ.* C'est une idée familière à Jacopone, qui a souvent dit que c'est par les pleurs et par la souffrance seulement qu'à l'âme dans son veuvage revient l'amour du doux Seigneur. La vision du Christ pendant à la Croix et de la Mère debout partageant son agonie, cette vision qui dès les premiers vers s'impose à notre esprit avec une irrésistible puissance, qui obsède par son relief plastique l'imagination brusquement saisie, et dont l'intensité est telle, qu'elle agit presque sur les nerfs : — cette vision, nous la retrouvons dans l'œuvre du Mineur de Todi, notamment dans la célèbre *lauda* de forme dramatique *Donna del Paradiso,* où le dialogue de Jésus et de Marie n'est qu'une paraphrase poignante de ces vers du *Stabat :*

> Quæ mœrebat et dolebat
> Et tremebat [1], dum videbat
> Nati pœnas incliti.

Le *Stabat* est le poème de la compassion. Les mots qui expriment la souffrance s'y pressent, s'y heurtent. Souffrance de la Vierge : *dolorosa, lacrimosa, gementem, contristatam, dolentem, tristis, afflicta, mœrebat, dolebat, tremebat, in tanto supplicio...* Souffrance partagée du chrétien : *me sentire vim doloris, ut tecum lugeam, fige plagas, pœnas divide, tecum pie flere, me tibi sociare, tecum plangere, passionis consortem, me plagis vulnerari, cruce inebriari... ut ardeat cor meum...*

La leçon que le poète de Todi avait reçue du stigmatisé de l'Alverne, dit en terminant M. Masseron, c'était une leçon de compassion. Leçon qui devait renouveler le vieux monde occidental en célébrant la beauté sublime de la pauvreté et de la souffrance rédemptrice : « Le *Stabat* fut une des expressions

[1] Un allemand, Hermann Preindl, dans une monographie de Jacopone publiée il y a quelques mois à Leipzig, invoque le climat ombrien lui-même, propice, dit-il, à la conception théocentrique du monde, tandis que l'atmosphère romaine aurait été plus favorable à un sentiment anthropocentrique de la vie... Taine ne serait jamais allé jusque-là.

[1] C'est le texte le plus probable. On sait que nos livres liturgiques portent : *Pia Mater*.

les plus parfaites d'un état d'âme que nous avons quelque peine à nous représenter, mais qui, malgré notre égoïsme, force encore notre admiration. »

Et pour grandir dans cette intelligence du *Stabat* et de la leçon du *Stabat*, nous ne saurions trop recommander un livre qui n'est pas une nouveauté en italien (dédié à Léon XIII, en 1897), mais qui n'a été traduit que cette année en français : **L'Esthétique du Stabat**, par le cardinal Marini, Préfet de la Congrégation des Affaires Orientales († 1923), trad., avec un Avant-Propos et des notes, par M. Broussolle, in-8 écu de xxii-181 p., 55 gravures, 10 f., Paris, Téqui. L'illustration, œuvre de M. Broussolle, est admirablement choisie : on sait que l'on peut se fier, pour cela, au goût et à la science de M. Broussolle. Elle n'a qu'un inconvénient, qui est de majorer le prix de ce livre que l'on aimerait tant voir en beaucoup de mains. Le cardinal (qui fut, comme on sait, le fondateur du *Bessarione* et de la revue *San Giovanni Crisostomo*) commente, strophe par strophe, tout le *Stabat ;* mais c'est un commentaire d'un genre très spécial, aussi dramatique et émouvant que le texte lui-même : — « Poème d'amour, dit-il, mais d'amour qui souffre et ne se trouble pas, qui s'afflige et ne désespère pas, qui se sent coupable et toutefois s'attache fortement à l'objet aimé, qui devrait être muet, à cause de sa douleur immense, et qui, en prière, se met à chanter ; un amour qui, dans l'intelligence, raisonne, et qui, dans le cœur, soupire ; un amour qui, au milieu de ses peines, se réjouit : la joie surnaturelle de la douleur divinisée par la Croix de l'Homme-Dieu. »

II. — Origine du *Memorare*, ou *Souvenez-vous* (*R. du Clergé fr.*, 15 nov. 1919, adaptation, par Mgr Boudinhon, d'un travail du Jésuite anglais Thurston, publié dans *The Month* d'octobre 1918). Ici encore, comme pour tant d'autres prières anciennes, un grand point d'interrogation. Une édition strasbourgeoise de l'*Hortulus animæ* attribue le *Memorare* à S. Jean Chrysostome. Au siècle suivant, le Jésuite Suffren, confesseur de Louis XIII, et d'autres, l'attribuent à S. Augustin. Nombre de petits livres de piété, depuis, l'intitulent *Prière de S. Bernard*.

M. Vacandard, le grand historien de S. Bernard, cite deux passages de sermons du Saint (*In Assumpt.* et *Infra octav. Ass.*, Migne, t. clxxxiii, col. 428 et 438) qu'il croit de nature à militer en faveur de cette attribution du *Memorare : Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, si quis est qui invocatam te in necessitatibus suis sibi meminerit defuisse...* Et : *Jam te, Mater misericordiæ, per ipsum sincerissimæ tuæ mentis affectum, tuis jacens provoluta pedibus Luna* (i. e. *Ecclesia*) *mediatricem sibi apud Solem justitiæ constitutam devotis supplicationibus interpellat.* — On a bien, dans ces phrases du Saint, l'idée même du *Memorare ;* mais la formule en est fort différente. Et cette idée n'est pas particulière à S. Bernard ; tous les écrivains ecclésiastiques qui ont parlé de Marie se sont fait un bonheur de la formuler et de l'inculquer aux fidèles.

Ce qui a motivé cette attribution à S. Bernard, c'est probablement une confusion qui s'est établie entre le saint Docteur et un de ses homonymes, un prédicateur bien postérieur, le P. Claude Bernard, né en 1588, † 1641, connu de ses contemporains sous le nom de « Pauvre Prêtre. » Ce grand missionnaire est resté célèbre surtout par son dévouement à assister les criminels condamnés à mort. Il y obtint des conversions extraordinaires ; et le moyen auquel il recourait invariablement dans les cas difficiles était la récitation du *Memorare*. M. de Broqua, son dernier biographe (et le postulateur de sa cause de Béatification), en raconte des traits touchants. Celui-ci par exemple.

Un malfaiteur, conduit à l'échafaud, avait résisté jusque-là aux efforts de plusieurs prêtres. Seul, le P. Bernard ne perd pas espoir. Tandis que le bourreau fait ses préparatifs et ajuste la corde, il monte sur l'échelle auprès du condamné et veut l'embrasser. Mais celui-ci le repousse avec tant de violence que le Père tombe de l'échelle sur le sol. Là, quoique sérieusement atteint, il se jette à genoux et répète tout haut le *Memorare* avec un accent si poignant que le misérable éclate en sanglots, demande à se confesser et meurt en paix avec Dieu.

Un autre jour, il avait affaire à un malheureux moine apostat condamné à la roue. Il multiplie les efforts pour l'amener à dire une courte prière à Marie. Mais le malheureux ne veut absolument rien entendre. Alors le Père : — « Eh bien ! puisque tu ne veux pas la dire, tu la mangeras ! » Et il lui met de force dans la bouche le *Memorare*. Chose admirable, Dieu bénit cette singulière méthode de conversion : le condamné promet de s'exécuter, répète la prière et meurt repentant.

Un autre jour, — et sa charité ce jour-là lui coûtera la vie, — c'était encore auprès d'un condamné à la roue. Le malheureux s'obstinait ; le Père alors invite les spectateurs à se joindre à lui pour réciter le *Memorare*, et le criminel se sent touché d'une si intense contrition qu'il prie le bourreau de prolonger cette affreuse torture de ses membres rompus l'un après l'autre sur la roue, afin d'avoir, dit-il, quelque chose de plus à offrir à Dieu en expiation de ses forfaits. — L'exécution terminée, le bon prêtre s'en va communiquer à d'autres prisonniers les circonstances de cette mort édifiante. Or il faisait froid ; et, dans l'ardeur de ses efforts pour amener son pénitent au repentir, le Père s'était échauffé. Sous les voûtes humides de la prison, le froid le saisit ; il dut s'aliter, et, sur son lit de mort, sa dernière demande fut d'un crucifix et d'un exemplaire du *Memorare* pour les porter à ses lèvres et les presser sur son cœur comme les principaux instruments de l'œuvre accomplie par lui au service du divin Maître.

On ne s'étonne pas, après cela, que la tradition populaire ait rattaché le nom du saint prêtre à cette prière dont il fut le si ardent propagateur. Il en a distribué plus de 200.000 exemplaires, chiffre qui aujourd'hui ne nous semble pas extraordinaire ; mais l'impression et la circulation des feuilles volantes en ce temps-là étaient loin de ce qu'elles sont devenues depuis. La Bibliothèque Nationale de Paris a dix-huit portraits de Cl. Bernard : or, un bon nombre portent le *Memorare* gravé au-dessous

de l'image, avec cette indication : *Oraison du R. P. Bernard à la Vierge*[1]. Il est fort à croire que des éditeurs subséquents auront mal lu, auront lu là une attribution de la prière à S. Bernard.

D'où lui était venue cette dévotion au *Memorare?* Il l'avait appris dès sa première enfance, de son père même. Et il en avait été lui-même le miraculé, comme il nous l'apprend dans une lettre à la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV :

J'étais dangereusement malade, et si pénétré de la crainte de la mort que, pour obtenir ma guérison, j'eus recours à l'intercession de la Sainte Vierge, et je récitai le *Memorare*. Sur-le-champ, je me sentis soulagé. Néanmoins, comme je ne pouvais me persuader qu'en ma faveur Dieu eût voulu faire un miracle, j'attribuai la guérison à quelque cause naturelle. J'en parlais ainsi à un de mes amis, qui me félicitait de ma guérison, lorsque j'entendis frapper à ma porte. J'ouvre, c'était le V. frère Fiacre, augustin déchaussé, que je ne connaissais encore que de vue. Comme il me vit tout chagrin, et qu'après lui avoir ouvert la porte, je lui tournai le dos sans lui parler, il me dit : — « Monsieur, je vous demande pardon si je vous importune, je voulais seulement avoir des nouvelles de votre santé, car la Sainte Vierge m'a apparu cette nuit, et m'a dit que vous avez été bien malade, qu'elle vous avait guéri, et que je vinsse vous en assurer de sa part. » Je fus pénétré de confusion au souvenir de mon ingratitude qui m'avait fait attribuer à une cause naturelle une guérison qui était l'effet de la bonté de la Mère de Dieu à mon égard. Je lui en demandai aussitôt pardon, et publie à présent partout que depuis ce moment-là je n'ai senti aucune atteinte de la maladie dont elle m'a guéri et à laquelle j'étais fort sujet.

Donc, le grand propagateur du *Memorare* en France fut ce Père Claude Bernard. Mais ce n'est pas lui qui en est l'auteur, puisque lui-même nous dit l'avoir appris de son père. Les dernières recherches (du Dr Paulus, de Munich) établissent qu'on le rencontre dans les mss. et dans les imprimés à partir du dernier quart du xve siècle, donc dès le premier âge de l'imprimerie. Mais rien ne nous dit qu'il n'existait pas auparavant.

Seulement, à cette époque lointaine, en cette fin du xve siècle, il ne semble pas avoir été usité comme formule de prière à part ; il faisait partie d'une prière beaucoup plus longue, commençant par ces mots : *Ad sanctitatis tuæ pedes, dulcissima Virgo Maria,* et dont voici le début, d'après l'*Antidotarius animæ* de Nicolas de Saliceto, très souvent réimprimé à partir de 1489 :

Ad sanctitatis tuæ pedes, dulcissima Virgo Maria, corpore prostratus et corde, supplex oro ut aliquid a te rogare me doceas, quod te audire et Filium exaudire delectet. Indignus sum gratia et cunctis miserationibus tuis minor, peccatis meis obstantibus. A te, sanctissima, audiri et a Filio tuo benignissimo exaudiri non mereor. Noli tamen ad te clamantem et vitam emendare cupientem, pia, repellere, quæ manum gratiæ porrigere soles ad te suspiranti. *Memorare, piissima, non esse auditum a seculo, quemquam ad tua currentem præsidia aut tua petentem suffragia a te derelictum. Tali animatus confidentia ad te, Virgo Maria, confugio, ad te curro, ad te venio, coram te gemens et tremens assisto.* Noli, Virgo immaculata, a me peccatore faciem tuam abscondere, sed ad me clementer respice. *(Noli, Mater Verbi, mea despicere verba, sed audi propitia et exaudi* oris mei verba : cette phrase entre parenthèses ne figure pas dans l'*Antidotarius*, mais dans un *Enchiridion* postérieur, composé vers 1570). Noli Mater omnium ab omni benignitate tua me excludere, sed benigne fac mecum propter nomen tuum sanctum. Noli Mater gratiæ Filii tui gratiam mihi denegare, sed gratifica me gratia illius quem tu, gratia plena, peperisti...

Viennent ensuite 7 ou 8 autres phrases, toutes commençant, comme les précédentes, par *Noli* : *Noli stella maris... Noli porta cœli... Noli Regina gloriæ,* etc. Cette série à son tour est suivie de nombreuses apostrophes : *Salva me salvatrix... Redime me redemptrix,* etc., jusqu'à ce que la prière s'achève par un appel au secours de Notre-Dame à l'heure de la mort : *In hora exitus mei clemens mihi adesse digneris,* etc.

C'est cette longue prière que l'éditeur strasbourgeois de 1503 attribuait à S. Jean Chrysostome.

A quelle époque en a-t-on détaché l'extrait qui, sous le nom de *Memorare,* devait devenir si populaire ? Voilà ce qu'on ne sait pas. C'était chose faite certainement à la fin du xvie siècle, au temps de Claude Bernard et de son père, au temps de S. François de Sales, qui a connu notre *Memorare* (et qui est né 21 ans avant Claude Bernard). Il y a bien un texte intéressant dans l'édition de 1503 de l'*Hortulus animæ :* parlant des malades et des mourants et des secours spirituels à leur assurer, le compilateur suggère une liste de lectures appropriées, à savoir : « la Passion de N.-S. J.-C., le *Stabat Mater,* la *Legenda Sanctorum,* le *Memorare,* le *Ad sanctitatis tuæ pedes,* les sept Psaumes de la Pénitence, et autres prières portant à la dévotion. » Dans cette énumération, le *Memorare* et le *Ad sanctitatis tuæ pedes* sont présentés comme deux formules distinctes, alors que la première n'est en somme qu'un extrait de la seconde. Seulement nous ne sommes pas certains que le *Memorare* ici mentionné soit bien la prière que nous connaissons sous ce nom : ce pourrait être une autre formule, quelque chose comme la prière adressée à Marie au pied de la Croix : *Memento, obsecro, dulcissima Mater...*

III. — Des études sur le pays breton données l'été dernier par M. Chevrillon, de l'Académie française, à la *Revue des Deux Mondes* (15 juin, 1er et 15 juillet), ce tableau idéal de la servante bretonne. Idéal, assurément ; et bientôt ce ne sera peut-être plus qu'un souvenir d'âges disparus. Mais enfin il y en a encore ; et M. Chevrillon en a rencontré une dans un bourg de la côte finistéroise, qui est, par la diligence, à deux heures de Quimper. C'est une servante d'auberge, d'une auberge qui est aussi boulangerie. Elle s'appelle Soisic. Elle n'est jamais allée à Quimper, pourtant si proche. Et ceci est un

[1] Une variante de traduction au bas d'un de ces portraits : « ...Je viens à vous, Mère des vierges. » La plupart des versions en usage aujourd'hui portent : « O Vierge des vierges, ô ma Mère... » Tout dépend de la ponctuation : *Ad te, Virgo virginum, Mater, curro ;* ou : *Ad te, Virgo, virginum Mater, curro.* De fait, nous connaissons des régions où l'on continue encore à dire : « Vierge, Mère des vierges. » Les deux versions sont assurément fort belles l'une et l'autre. Mais cela n'empêche pas de souhaiter qu'on puisse aboutir à une traduction uniformément reçue des prières les plus usitées.

trait du monde ancien, cette attache étroite de l'homme à sa terre natale :

La ville, disait-elle un jour à M. Chevrillon, je n'ai pas le temps. Il y a de l'ouvrage ici. Après la saison, je suis seule : servir le débit, vendre le pain, faire les chambres... Même je n'ai jamais pris le bac pour aller de l'autre côté du port. Je n'ai jamais vu la plage en été.

Vie monotone, service monotone, et âme heureuse :

Les dimanches ? Non. Aucun : ce n'est pas comme à Quimper, ici. En hiver, pourtant, quelquefois : je sors une demi-heure avec les enfants... Oh ! les maîtres sont de bonnes gens : tout le monde les aime. Des fois, Madame me dit : « Ma fille, va donc te promener. » Je saurais pas où aller : j'aime mieux mon ouvrage. Quand je vais dehors, c'est seulement pour faire un tour au cimetière... Mon frère qui s'est péri en mer... On l'a retrouvé du côté de l'Ile : il est enterré ici... La messe ? oui, bien sûr : chaque dimanche à six heures et demie. C'est mon plaisir.

Oh ! je suis contente ; je ne m'ennuie pas. Je me lève de bonne heure, je travaille tout le jour ; faire autre chose, je saurais pas. Le soir, je suis fatiguée ; je fais ma prière, je vais me coucher, et voilà la journée finie...

...Le mariage ? J'ai pas le temps d'avoir de bon ami. Il y a bien le pardon d'ici, mais M. le recteur a défendu aux jeunes filles du pays d'y aller danser. C'est au mois d'août ; il y a trop d'étrangers maintenant, des gens des villes, des gens hardis qu'on ne connaît pas. ...On parle de la jeunesse : voilà treize ans que je suis chez les maîtres ; j'en ai vingt-cinq maintenant. Je ne connais pas autre chose qu'être ici. Mais je me plais bien ; Madame est bonne avec moi. Et puis les enfants, Pierre et Marie, jamais je pourrais quitter : j'étais là quand ils sont nés...

...Oui, j'aurais pu aller en service à Nantes. Une dame qui est restée deux mois ici, qui voulait m'emmener... Mais changer de pays !... A la ville, je sais bien, on s'amuse ; mais je n'ai pas l'idée de ça. Je suis habituée comme ça. Et puis ma chère mère n'aurait pas aimé. Elle n'avait jamais quitté la paroisse. Elle est enterrée ici avec mon frère. Je ne peux pas m'éloigner.

...Elle était tombée dans les chagrins, ma chère mère, quand mon cher frère s'est péri. Tous les jours à pleurer et réciter des prières. Et combien de messes pour son âme qu'elle a fait dire ! Elle ne s'est pas consolée ; elle est morte après un an.

...Ah ! elle nous avait bien *leuvés* (élevés). Mais sûr qu'elle me gronderait si elle me voyait avec la coiffe à la mode d'aujourd'hui. Sévère elle était sur la tenue : une tape, si seulement le bord des cheveux dépassait !

Il y avait cinq ans que M. Chevrillon connaissait cette brave Soisic. Elle ne lui avait jamais rien dit. Puis, un beau jour d'octobre, comme tous les baigneurs étaient partis et qu'il restait seul dans l'hôtellerie, il lui dit de poser les plats et de s'en aller dîner. De voir qu'on lui témoigne un peu d'intérêt, cela la touche, la met en confiance, et elle parle. C'eût été dommage qu'elle ne le fît pas. — « Je suis contente, » dit-elle. C'est un mot qui revient souvent quand ces humbles se laissent aller à parler d'eux-mêmes. Et c'est un bien beau mot. C'est le mot de la paix, le mot des vies qui savent s'accommoder et tirer parti de ce que la Providence met à leur portée. C'est l'équilibre de l'âme qui remplit, sans inquiétude, sans fièvre, sa tâche de chaque jour. C'est tout le contraire de cette « chasse au bonheur » où s'intoxiquent tant de gens, aussi bien chez les « heureux » que chez les déshérités de ce monde : — « Mécontentement des foules qui ont commencé de penser ; ennui, inquiétude, névrose, chez ceux que l'on appelle fortunés. »

Le grand événement actuel de la Bretagne, c'est cela : introduction d'idées et de mœurs d'essence étrangère et moderne. Entre les âmes et les anciennes conditions d'existence, les équilibres millénaires sont dérangés. L'événement, d'ailleurs, est général. Par le journal, par l'école, une culture conçue par des citadins qui sont des intellectuels est appliquée tout d'un coup à ces peuples ruraux, qui, si longtemps, n'ont connu, avec leurs coutumes et leurs croyances, que la terre et ses travaux. Leur vision du monde change, et le cercle d'habitudes est rompu, qui lui correspondait...

La Bretagne retarde toujours, mais ce mouvement y est bien commencé. Il gagne vite, autour des villes, dans les grands ports de pêche (aujourd'hui, à Concarneau, on n'entend plus le breton méprisé), — et de même, dans ces parties de la côte où les baigneurs, plus nombreux pendant quatre mois d'été que les indigènes, apportent leurs habitudes et libertés de citadins en vacances...

J'ai vu un jardinier de soixante ans, aux prunelles du bleu le plus candide et paisible, ami jusque-là de son travail et de ses maîtres, qui l'honoraient, se laisser vite endoctriner par un frère, ancien cheminot revenu au pays. Ce pauvre homme se mit à abhorrer tout son passé, persuadé qu'il n'avait jusque-là vécu qu'en innocent, dupe naïve de tous ceux qui l'avaient employé. L'idée qu'on ne songeait qu'à l'exploiter le posséda si bien qu'il rêva, dans son trouble, que ses maîtres le faisaient espionner pour s'assurer qu'ils tiraient bien de ses bras tout le profit possible. Entreprenant alors avec rancune de travailler, comme il disait, « pour lui-même, enfin, et non plus pour les autres, » il oublia de se demander si le gain de ce labeur indépendant équivaudrait au régulier salaire qu'il abandonnait... Il calculait mal, mais il avait commencé de calculer, et dès lors il était autre. Il avait perdu cette naïveté qui est une virginité...

M. Chevrillon se demande ensuite 1° si le mal atteindra toute la Bretagne, et 2° s'il persistera. — Ni *ad 1um* ni *ad 2um* on ne peut répondre avec sûreté. — Pour ce qui est de la généralisation du mal, cela dépend fort de l'extension que prendra le milieu industriel. Il est vrai que, dès demain, l'utilisation des marées dans les rivières peut l'établir un peu partout. Mais jusqu'à présent, les changements n'apparaissent qu'en certaines régions. — Quant au caractère durable du fléau, il est de date trop récente, et trop manifestement dû à l'événement immense mais unique de la guerre, pour qu'on puisse le déclarer définitif :

Aussi bien, ce n'est pas la première fois que les orages du monde agitent cette province, et que leur souffle vient en altérer l'atmosphère. On n'ose parler des lointaines guerres de la Ligue, qui semblent pourtant l'avoir profondément remuée... Mais nul doute que la Révolution, les souvenirs rapportés des guerres par tant de vieux soldats bretons de l'Empire n'en aient pour un temps changé l'âme. Au milieu du XIXe siècle, elle avait repris toute sa vieille physionomie. Cette Quimper, si catholique, si traditionaliste, si bretonne au temps de Louis-Philippe, comment croire qu'elle ait eu son moment révolutionnaire, que là aussi l'idée rationaliste, soudain propagée par toute la France, se soit traduite en violences contre la religion, qu'une foule s'y soit trouvée pour profaner, dans la cathédrale, les os du vieux saint éponyme, décapiter

les rayonnantes figures du grand porche ? Après ces perturbations, le vieux fond primitif s'est toujours rétabli.

Ce qui a mieux fait sentir encore à M. Chevrillon la vertu de l'âme bretonne, c'est le contraste avec une âme d'une tout autre essence. Il a villégiaturé, une saison, sur la côte landaise. Là, il se trouvait parmi des pêcheurs gascons. Il s'était choisi parmi eux son marin, gaillard loquace, qui se croyait quelque chose, l'égal de n'importe qui, parlant de tout, des élections, des députés qui procurent des bureaux de tabac, d'une concession d'huîtres obtenue d'un ministre dont il avait promené la famille, de la carrière de ses fils : deux enfants seulement : « on a de *l'ingstrussion,* on n'est plus des *bettes* pour vivre à huit, comme chez mes parents, avec des têtes de sardines, » deux sujets brillants, dont l'un sera un monsieur, un architecte, l'autre cuisinier de paquebot : « au bout de quinze ans, *cinqque* cent mille : c'est assez ! » Et avec quels haussements d'épaules, quels sourires de supérieure indulgence il parlait des sardiniers bretons, dont une petite colonie s'était installée dans le pays, les hommes à la pêche, les femmes à la « friture » !

— Ils ne se mêlent pas à nous. Mais on les voit bien : des enfants sous la main de l'usinier, du mareyeur, — qui n'ont pas l'idée de se pousser, de sortir de leur misère, pas même de s'amuser. Et qui sortent par tous les temps, qui ne font pas de cas de la tempête, — des téméraires ! Nous autres, sitôt que le ciel noircit pour le coup de vent, on ne songe qu'à échapper. C'est pour ça que nous avons mis des moteurs à nos bateaux, et aussi pour ne pas trimer comme eux, sans raison. On part à sept heures : à onze heures on est rentré avec son poisson ; on peut passer l'après-midi au café. Et en vingt ans, un seul accident de mer, et encore, par un temps bouché : un bateau d'Arcachon ; ils avaient manqué la passe. Là-bas, du côté d'Audierne, de Douarnenez, c'est vingt, trente bateaux qui se perdent chaque année. Par gros temps, c'est à qui tiendra le coup le plus longtemps. Paraît que lorsque la mer les mange, ils ont une façon à eux de prendre l'embardée qui fait rebondir la vague hors du bateau. Ils s'amusent à ça... Faut être fou pour ces jeux-là !...

... Et buveurs ! Faut les voir, ceux de l'Etat, dans les ports, les jours de permission, qui zigzaguent, en bordée, dans les rues, en se tenant par les mains, — toujours entre eux, les Bretons ! *Gwin ardent,* c'est leur mot : ils ne connaissent que ce plaisir-là[1]. Moi, dans ma jeunesse, ce n'est pas à cela que je pensais : à dix-huit ans, quand je sautais du deuxième étage, trois fois par semaine, et courais dans la nuit comme un lapin, c'était pour autre chose !..

... Tout de même, il n'y a pas comme eux pour l'ouvrage. Nous, on travaille, mais seulement quand il le faut : on ne prend pas le moyen pour le but, on pense à l'argent... Et puis, chacun pour soi : on se dispute, on se brouille, on ne se connaît plus. Un équipage de pêche, ici, en six mois, c'est changé. Avec eux, ça dure ; ils ne se jalousent pas. Et ils obéissent au patron, on dirait qu'ils aiment à être commandés.

Toutes ces vertus, toutes ces qualités que le tourisme superficiel ou l'ethnographie ignorante jugent caractéristiques de la vie bretonne, tout cela n'est pas plus breton qu'autre chose : c'est simplement chrétien. M. Chevrillon le reconnaît loyalement : — « Tout cela, c'est quelque chose de l'ancien monde occidental, un peu de vieille chrétienté qui, chez les Bretons armoricains, a persisté plus longtemps qu'ailleurs. » Et il dit que ce qui l'a longtemps attiré, en Bretagne, — « c'est, à l'époque où le monde change trop vite autour de nous, *ce que nous y retrouvions d'une humanité qui fut celle de nos pères,* de son ordre, de sa foi au merveilleux, de ses arts populaires et spontanés, de ses simples instruments de vie, de ses vieux métiers manuels, — de ses habitudes enfin dont l'obscur souvenir est en chacun de nous le plus profond de lui-même. »

[1] M. Chevrillon note que ce reproche n'est plus vrai et que l'alcoolisme a beaucoup diminué chez les marins bretons, grâce à l'effort de diverses Œuvres, comme l'Œuvre des Abris du Marin-Pêcheur : onze abris de Roscoff à Belle-Ile.

Des bonnes de cet admirable type Soisic ne sont pas non plus une spécialité du pays breton. Il y en a partout. Seulement on ne les connaît pas. Elles ne se connaissent pas elles-mêmes. M. Chevrillon est resté cinq ans sans soupçonner le trésor qu'il avait à son service. Il faut quelque circonstance exceptionnelle pour les révéler au monde. Tous les ans l'Académie en couronne au jour des *Prix de vertu.* C'est une bonne qui est l'héroïne d'un des récents volumes des *Editions de la Vraie France* (Paris, Dunod) : **Babette à Paris,** par Maurice Morel (in-12 de 216 p., 7 f.), « le roman de l'innocence et de la bonté, » nous dit-on. Oui, d'une bonté qui le plus simplement du monde et sans s'en douter atteint au dévouement, et d'une innocence qui mit Babette à l'abri des périls de la capitale. Fille des champs, rustique, simple, bonne surtout, elle quitte son pays berrichon pour suivre à Paris une amie qui a fait miroiter aux yeux de ses parents toute sorte d'avantages. A Paris, bonne à tout faire d'abord, elle entre ensuite, toujours guidée par son amie, dans un atelier de couture. Là, on la prend évidemment pour une simplette ; on la brime consciencieusement ; mais bientôt elle fait la preuve qu'elle est de taille à se défendre. De ce jour-là on la respecte. La vraie simplicité se fait toujours respecter. Babette se fait respecter aussi d'un jeune peintre qui se meurt de la tuberculose : Babette a voulu lui adoucir ses derniers jours, s'est dévouée à son service. Dévouement dont on entrevoit le péril ; mais Babette l'écarte d'un mot. Des jalousies s'acharnent contre elle. Elle est sur le point de suivre à New-York une Américaine qu'elle a conquise par sa bonté, quand son père vient la chercher et la ramener au village, lui préparer un mariage qui n'est pas l'idéal : on aurait rêvé mieux pour elle. Mais la vie n'est pas la réalisation de nos rêves.

Même Collection : **La Révolte des morts,** par François Duhourcau (in-12 de 144 p., 6 f.). Ces morts, ce sont ceux de la guerre ; et ce contre quoi ils se révoltent, c'est la paix, et les vainqueurs qui n'ont su tirer de tant d'héroïsme que ce simulacre de paix. « Qu'en diraient nos morts ? » entend-on souvent demander. Ce qu'ils en diraient, on en percevra quelque écho ici. Un Américain méthodiste, un jeune député français, une mère et sa fille très émancipées vont visiter le Chemin des Dames. Le soir venu, une avarie de la voiture les condamne à passer la nuit sur le plateau d'Hurtebise. Ils s'endorment. Et ce sont alors les morts qui se réveillent et viennent en d'affreux cauchemars leur faire à tous leur procès : si bien que, quand l'auto de secours arrive, l'Américain et le député sont morts de peur, et les deux femmes évanouies... Œuvre puissante. M. Duhourcau, officier de carrière, — officier philosophe comme Vigny, — auteur déjà, voici quelques années, d'*Un Homme à la mer,* s'est conquis une place de choix parmi les écrivains de sa génération. Son livre est, sous la forme la plus dramatique, une âpre satire de la

paix, un réquisitoire contre ceux à qui il en attribue les défaillances, contre l'esprit d'après-guerre aussi.

Dans la même Collection, voici quelque chose maintenant de tout pacifique : **Lucienne Landas**, par André Daverne (in-12 de 248 p., 7 f. 50). Ceci est une chose exquise. C'est d'un goût achevé, avec un parfum de piété qui ira à l'âme des lecteurs même les moins dévots. Et c'est d'une très fine portée morale. C'est le récit d'une jalousie entre deux sœurs, d'une jalousie qui entraîne la plus jeune à une véritable forfaiture contre son aînée... Comment cela a-t-il commencé ? Car enfin Lucienne n'est pas une perverse jeune fille. Cela a commencé par pas grand'chose, par de ces petits riens qu'on ne songe pas à se reprocher. Où en serait la pauvre nature humaine s'il fallait mortifier tous les mouvements déréglés qui agitent un jeune cœur?... Oui, si on ne les arrête pas à temps, ils grandissent et conduisent à des abîmes. Toute passionnette, même la plus légère, si on ne la contrarie pas, si on la laisse se développer en liberté, est grosse de catastrophes. C'est toute la psychologie, toute la théologie du péché véniel que l'on perçoit à la base du livre de M. Daverne.

N° 44 des *Cahiers verts :* **Françoise au Calvaire**, par Pierre Champion (in-12 de 172 p., 6 f. 50, Paris, B. Grasset). Les *Cahiers verts* ont débuté par un chef-d'œuvre, *Maria Chapdelaine,* qui n'est pas resté isolé dans la Collection, qui a été suivi d'œuvres fort remarquables de tous points, et d'autres qui l'étaient moins. Avec *Françoise au Calvaire,* nous revoici dans la veine des chefs-d'œuvre. Et nous revoici en Bretagne, dans la meilleure des Bretagnes. M. P. Champion, l'érudit historien de notre XVe siècle poétique, n'a peut-être point foulé la terre bretonne aussi assidûment que M. Chevrillon ; mais il a été, pendant la guerre, chef de section dans un régiment breton d'infanterie. Il a vécu longtemps, notamment dans la Somme, parmi les cultivateurs et les marins du recrutement de Lorient, les gens de Brest et de Morlaix ; et c'est d'eux qu'il nous parle aujourd'hui. Comme il les a compris ! Comme il les a aimés ! Comme il nous dit leur âme, toute leur âme, leurs vertus militaires sans doute, courage, endurance, mépris du danger, mais leurs vertus privées aussi, leur piété si profonde, leur amour du pays, du travail, leur sens familial surtout ! Avec quelle dévotion il s'est penché sur les lettres que Françoise, la femme de son ordonnance, écrivait à son mari ! Comme il les sait commenter ! Il fut un temps où l'on disait le public saturé des récits de guerre ; des livres comme celui-ci seront éternellement les bienvenus et les bienfaisants.

IV. — Un bon livre sur la guerre, c'est : **Les Médecins mobilisés :** *les Héros et... les Autres,* par le Dr Ledoux (Prix Legendre de la Société Médicale des Hôpitaux), in-12 de XII-256 p., 7 f., Paris, Berger-Levrault. — C'est une étude, non pas encore complète (il ne sera pas de si tôt possible de la faire), mais de solides chapitres déjà de la science du Service de Santé pendant la guerre. Trois parties : 1° *Généralités :* ce que doit être un poste de secours sur la ligne de feu, dans la guerre de position moderne ; étude spéciale de l'ypérite, qui ne fut pas le plus toxique des gaz employés par les Allemands, mais dont l'importance dépassa de beaucoup celle des autres au point de vue de la fonte des effectifs, par suite de l'usage considérable qui en fut fait (insuffisance du masque ; condensation dans les vêtements et pénétration à travers le tégument) ; — 2° *Le Service de Santé dans la région du front :* ambulances chirurgicales automobiles ; — 3° *Le Service de Santé à l'intérieur :* étude critique très documentée, nourrie de statistiques ; il y a là des leçons qu'il faut espérer qui seront retenues pour prévenir le retour de pareille mortalité dans les hôpitaux. Un chapitre spécial est donné à la syphilis, dont les ravages effroyables alors tant dans la troupe que dans la population civile, furent exploités pour amener, après un an de guerre, la mise à la retraite du Dr Troussaint, jusque-là directeur dudit Service, qui désormais fut confié à des mains « parlementaires » (M. Justin Godard d'abord, M. Mourier ensuite).

C'est un très utile travail que vient de nous donner M. le Dr Ledoux.

Un autre travail médical, d'une tout autre nature, — auquel je ne pense pas que les moralistes chrétiens fassent l'honneur d'une réfutation, mais dont il est bon de signaler les conclusions, en raison même de la vaste diffusion que lui a value l'organe où il a paru, — ce sont deux articles *(Figaro,* 28 sept. et 8 octobre) du Dr Maurice de Fleury, de l'Académie de Médecine. Que faut-il faire des grands pervers, — des grands pervers « constitutionnels » ? Nous les envoyons au bagne. C'est une solution qui n'est ni juste ni salutaire, attendu qu'ils ne sont ni responsables ni curables. Il faudrait tout de même « arriver à nous représenter bien clairement, d'abord, que le méchant est venu au monde méchant et qu'il n'a pas choisi, dès le sein maternel, sa mauvaise nature ; ensuite, qu'il faut se résigner à ne pas le voir devenir meilleur... La *Moral Insanity,* la psychose perverse en sa forme grave est irrémédiable, tout espoir est vain d'améliorer ces monstres, la bonté n'a pas sur eux plus de prise que la dureté, ils ne sauraient ni s'amender vraiment, ni engendrer des enfants souhaitables... »

Si vous ne les envoyez pas au bagne, qu'en ferez-vous ? Supposons qu'une société « vraiment humaine et surhumaine, presque, se contente de les enfermer. » Mais alors il faudra que cette claustration soit perpétuelle, et, de plus, qu'ils demeurent isolés, car le groupement des pervers ne donne que multiplication du vice et renforcement mutuel de la méchanceté. Or, il n'y a pas de peine plus dure que la réclusion perpétuelle...

Que faire donc enfin ? — « Après mûre réflexion, » M. de Fleury en est à croire « qu'il en faudrait venir à la *multiplication de la peine de mort* » :

> Elle est, certainement, beaucoup moins inhumaine que le bagne actuel et que le terrible silence de la réclusion sans fin.
>
> Il s'agirait seulement de trouver une mort moins dramatique, je suis tenté de dire moins cabotine, que l'échafaud : une mort discrète, foudroyante, sans affres préalables.
>
> Le criminel étant — après examens multiples et approfondis — reconnu incurable, définitivement antisocial, une électrocution perfectionnée, une piqûre sans douleur ni merci, peuvent le libérer et nous libérer de cet implacable adversaire. Certes, diagnostic terrible à formuler, responsabilité redoutable que les magistrats devront partager avec nous. L'état actuel de la science psychiatrique nous permettra de signer d'un cœur ferme une telle sentence.

Mais, au-dessous des grands pervers incurables, — ou plutôt au-dessus, — il y a les demi-méchants, « les âmes où se mélangent une tendance à la rancune, une émotivité impulsive assez forte et — plutôt qu'une méchanceté vraie — une bonté trop pauvre pour réprimer rancunes et impulsions. » Les envoyer au bagne ou en prison, pêle-mêle avec les grands pervers, c'est achever de les corrompre.

Ceci est vrai, dans le système laïque : le mal est, de soi, contagieux, si l'on n'ouvre pas les canaux par où Dieu répand sa grâce. M. de Fleury propose, pour ces « petits pervers, » une mise à part, avec traitement moral, essai thérapeutique. Il ajoute qu'un de ses confrères, M. Albert Londres, souhaite qu'il y ait, aux pénitenciers militaires, « un prêtre qui en imposerait par sa mansuétude et son désintéressement, et je crois bien qu'il a raison. » Oui ; et le prêtre, pour faire le bien, disposerait d'autres ressources encore que de ces deux vertus, qui, dans l'esprit de M. de Fleury, sont d'ordre purement naturel.

Mais je pense, conclut M. de Fleury, qu'il faudrait joindre à ce prêtre un médecin aliéniste, à qui son métier aurait appris à faire l'analyse psychopathique d'une âme où luit encore, parmi les cendres, l'étincelle qui peut suffire à ranimer la flamme.

V. — Dans quelle catégorie de pervers M. de Fleury range-t-il celui qui s'est appelé Anatole France ? Cet homme est mort le dimanche 12 octobre, à minuit ; et l'attitude des journaux devant cette mémoire a été le plus écœurant des scandales [1]. Même ceux qui ont le moins la superstition du « sacerdoce de la presse » n'eussent pas imaginé pareille inconscience. L'inconscience de la presse a été au niveau de l'inconscience d'Anatole France. L'Eglise a condamné toute son œuvre, *opera omnia* (St-Office, 31 mai 1922). Cet homme est le pire destructeur qu'ait connu notre âge, qu'ait connu notre littérature. Il n'a rien respecté ; rien n'a trouvé grâce devant sa moquerie dissolvante. Il a bafoué toutes les noblesses de l'âme humaine. Il a fini par verser dans le bolchevisme. On l'a comparé à Voltaire. Sur lui comme sur Voltaire Maistre eût prononcé son terrible verdict : « Paris le couronna, Sodome l'eût banni. » Mais c'est faire injure à Voltaire que de rapprocher son nom du nom de France. L'œuvre dramatique de Voltaire est riche de nobles caractères : vous n'en trouverez pas trace chez France. Voltaire a écrit de grands chapitres d'histoire, histoire universelle, et histoire de France : France, lui aussi, a son histoire de la civilisation, qu'il a intitulée *L'Ile des Pingouins*. Le *Candide* de Voltaire prend presque air de pudeur quand on le rapproche des *Pingouins* de France ; et Diderot, même en sa *Lettre sur les aveugles* et jusqu'en son *Supplément au Voyage de Bougainville,* s'échappe en fusées d'enthousiasme qui révèlent que tout n'est pas encore éteint au fond de son âme volcanique. Chez France, plus rien : *cor ejus cinis*. La *Pucelle* de Voltaire est une ignominie ; du moins elle se présente comme une fantaisie, où nul n'a prétendu trouver le moindre brin d'histoire, tandis que France, dans sa *Vie de Jeanne d'Arc* (en 2 énormes vol. in-8, Paris 1905), se donne des airs d'écrire l'histoire, pour mieux démolir celle que son amour du Christ et de la France désignait à ses coups.

La haine du Christ : c'est le mot qui résume toute l'âme d'Anatole France, le mot qui nous livre la clef de son œuvre [1]. C'est la haine du Christ qui ne lui a pas permis de s'attacher à rien de noble ni de grand, dans la crainte que cet attachement même ne l'amène au voisinage du Christ, principe

[1] L'*Ami* a donné sur France une étude d'ensemble (1897, p. 246-252) à l'occasion de sa réception à l'Académie française (qui eut lieu le 24 décembre 1896), à une date où France avait donné déjà la pleine mesure de son nihilisme. Nous avons dit ensuite un mot de ses principales publications. au moins jusqu'à l'apparition de l'*Ile des Pingouins,* en 1908 ; après quoi on lui a appliqué le *Nec nominetur in vobis*. On n'avait pas l'intention d'y revenir maintenant, si des amis ne nous eussent remontré l'utilité de rappeler la malfaisance absolument unique de cette œuvre, en face du scandale de l'inconscience de la presse (et non pas seulement de la presse française).

Anatole France, de son vrai nom Thibault, né Paris 16 avril 1844. Son père, Noël Thibault, bon chrétien et royaliste, était de souche vendéenne et tenait boutique de vieux livres sur le quai Malaquais ; sa mère était de Bruges. Enfance pieuse ; sa mère lui lisait chaque soir quelques pages des Evangiles ou de la Vie des Saints. Etudes à Stanislas, sous la direction de l'abbé Lalanne. Sa première œuvre en librairie fut une étude sur Vigny (1866). C'est de son père qu'il a pris son pseudonyme de France. Son père, patriote fervent, était connu dans le quartier sous le surnom de « père La France ; » il avait donné à sa librairie cette enseigne : *Aux Armes de France ;* et des neuf catalogues qui nous en restent, le premier, probablement de 1838, est intitulé : *Librairie politique ancienne et moderne de France-Thibault*. Sur celui de 1844, le nom de Thibault a disparu : *Librairie politique ancienne et moderne de France,* Paris, 19, quai Malaquais. Dès 1840, paraissait « à Paris, chez France, à la librairie politique » l'ouvrage, en 2 vol., de Lairtullier, *Les Femmes célèbres de 1789 à 1795 et leur influence dans la Révolution. (Journal des Débats* du 10 nov. 1924).

France reçut en 1921 le Prix Nobel de littérature. Depuis plus de trente ans, depuis au moins que Brunetière en eut pris la direction, il avait cessé de collaborer à la *Revue des Deux Mondes*. Par contre, la *Revue de Paris,* fondée en 1894 par l'aile gauche qui abandonnait l'ancienne *Revue des Deux Mondes,* lui ouvrait ses portes toutes grandes ; et il y collabora jusqu'à la fin. Il y donna, dès la première année de la dite Revue (avril, mai, juin 1894), ce *Lys rouge* où il envoie en pèlerinage à Florence, sous les cloîtres et devant les mystiques fresques du B. Angelico et jusque dans la cellule de S. Antonin, les deux amants les plus lubriques, les plus férocement sensuels qu'ait imaginés le roman contemporain, qui se récitent l'Evangile pour s'exciter à mal faire, qui voient en songe des martyrs et des martyres, qui conversent avec les archanges ni plus ni moins que la Pucelle de Voltaire... Mais ce caractère de l'œuvre d'A. France sera défini dans un instant. — C'est à la *Revue de Paris* qu'il a donné ses deux dernières œuvres, les deux volumes de Souvenirs d'enfance qu'il a publiés sous ces titres : *Petit Pierre* (1918), et *La Vie en fleur* (1922).

[1] C'est là le mot de ce que l'on appelle *l'énigme d'A. France,* posée ainsi par Marcel Boulenger *(Echo de Paris,* 24 oct. 1924) :

« Voici donc un humaniste non pareil, un profond, aigu, voluptueux critique d'art, un dégustateur exquis et délicieux de littérature, un ironique, un érudit, un dégoûté, un homme, au sourire fin, charmant, narquois et invincible, un véritable prince de l'esprit enfin ; — et dans les quinze ou vingt dernières années de sa longue vie, ce vieux patricien s'est tourné vers la gauche au point de se faire anarchiste, bolcheviste, communiste... Eh bien ! pourquoi donc ?... »

Encore s'il se fût agi pour lui de jouer un rôle politique, de monter sur la barricade ou à la tribune, de passer le Rubicon ! Mais non :

« Son rôle consistait uniquement à entendre des discours d'extrême-gauche (dont vous savez l'atticisme délicat) et à y répondre ; à rédiger des lettres-préfaces pour des livres ou des brochures humanitaires d'une saveur littéraire adorable (n'est-ce pas ?) ; à présider des banquets de camarades et à goûter les plaisirs d'entretiens familiers avec des interlocuteurs bien surprenants. — Pourquoi, encore un coup pourquoi ? »

Car, il n'est pas question, chez cet homme, d'une passion profonde envers la révolution sociale, d'une foi mystique en l'avenir communiste... N'alléguez pas non plus une sorte de dégoût universel chez ce païen si savant en l'art de découvrir et de savourer les grâces de la vie.

Caprice, a-t-on dit encore, toquade d'amateur, curiosité d'historien ?... « Allons donc, un caprice qui dure vingt ans, une curiosité qui vous amène à voir toujours les mêmes partisans autour de soi, sans soulagement ni rémission ? »...

Le mot de l'énigme, je crois qu'il faut le chercher dans ce que j'ai dit : la haine du Christ, et de tout ce qui peut nous rattacher au Christ, une haine qui n'a cessé de s'envenimer, jusqu'à l'exaspération finale... La haine du Christ, au cours des siècles, a été à la source de bien des aberrations : si celles-ci n'ont pas atteint ces proportions hideuses, c'est que cette haine même était moins sauvage, moins coupable aussi peut-être en ses origines... A. France aimait, paraît-il, à répéter qu'il était « le Diable. »

et terme final de tout ce qu'il y a de grand et de noble dans l'âme humaine.

Haine plus totale, plus radicale qu'elle n'a été chez aucun de nos contemporains, chez Voltaire lui-même. Quand Renan s'attaque au Christ, on sent qu'il a conscience de la grandeur de son ennemi. Voltaire éclate en cris de fureur, en mots grossiers, d'une grossièreté que nous ne connaissons plus ; mais cette rage même est un hommage à la transcendance de Celui qu'il prétend écraser. Anatole France en était encore là dans la période de ses débuts, dans ces *Noces Corinthiennes* (publiées en 1876 : il avait trente-deux ans), cri de rage contre l'œuvre anti-humaine du Christianisme qui est venu troubler la paix du monde, détruire la joie de vivre, ternir la splendeur des choses sur lesquelles rayonnait la beauté antique [1]. Mais il a vite changé de tactique. Il s'est ôté les apparences mêmes de la haine, pour ne garder que le dédain. Le Christ ne sera plus pour lui qu'un fait-divers, assez ennuyeux tant qu'on y a pris garde, mais dont il ne faut plus s'occuper. Il faut faire sur lui le silence, le traiter comme un personnage inexistant. Le Christianisme a été une mauvaise parenthèse dans l'histoire de la civilisation. La parenthèse est fermée maintenant. La civilisation n'a plus qu'à reprendre son cours normal, au point où elle était avant que le Christ interrompît sa marche. Oublions le Christ, comme l'a oublié Ponce-Pilate.

Pilate ? L'Evangile a prétendu nous le montrer troublé, le jour du Vendredi-Saint, par la surhumaine majesté de la figure du Christ, de l'attitude du Christ, des paroles du Christ. Quelle plaisanterie ! Pilate, s'être soucié du Christ... ! Ecoutez plutôt Anatole France. Dans *l'Etui de Nacre* (publié 1893), il met en scène Pilate vieilli, retiré en Italie, rencontrant au pied du Vésuve son ami Lamia, qui trente ans plus tôt a été son hôte à Jérusalem. Le vieux Procurateur n'a point pardonné aux Juifs ses déboires de fonctionnaire, leurs perpétuelles plaintes, qui ont fini par amener sa disgrâce. Lamia, lui, aime mieux se laisser aller à des souvenirs moins désagréables ; il se rappelle les belles Juives, cette Magdeleine surtout, ses danses, son chant, son odeur d'encens, « le demi-sommeil dans lequel elle semblait vivre. » Un beau jour elle disparaît, et on ne l'a plus revue : — « J'appris par hasard, dit Lamia, qu'elle s'était jointe à une troupe d'hommes et de femmes qui suivaient un jeune thaumaturge galiléen. Il se nommait Jésus, il était de Nazareth, et il fut mis en croix pour je ne sais quel crime. Pontius, te souvient-il de cet homme ? » Pontius Pilatus fronça les sourcils, porta la main à son front comme quelqu'un qui cherche dans sa mémoire. Puis, après quelques instants de silence : — « Jésus ? murmura-t-il, Jésus ? de Nazareth ? Je ne me rappelle pas. »

Voilà ce que l'humanité aurait dû faire : oublier cet homme... ! Et l'œuvre de France donne bien en effet l'impression affreuse de quelqu'un qui l'aurait totalement oublié.

Jules Lemaître a une réflexion magnifiquement touchante sur l'inconscience de l'impudeur païenne. C'est dans un article vieux de plus de trente ans, écrit à propos d'une traduction française des *Mimes* d'Hérondas, qui sont positivement épouvantables de crudité : — « Et tout cela, ajoute Lemaître, tout cela, si bon homme, si tranquille, si peu étonné ou troublé, *si clairement de l'autre côté de la Croix !* »

Oui, tous nos écrivains, quoi qu'ils en aient, sont tout de même de ce côté de la Croix. Seul, France laisse l'impression, et si horriblement claire, de quelqu'un qui est de l'autre côté, de quelqu'un pour qui la Croix n'existe pas !

Ce qu'était sa conception païenne du monde, M. François Albert, notre Ministre de l'Instruction publique (le plus sectaire des ministres du cabinet Herriot) nous l'a dit sans ambages le jour des funérailles :

> Il (France) avait puisé dans le naturalisme antique la substance d'une religion qu'il servit avec une constance, une fidélité d'apôtre : c'est la religion du bonheur humain. Il la fondait sur cet aphorisme très simple que « l'homme est un bel hymne de Dieu, » que dès lors ceux qui cèdent à la bonne nature « sont heureux et beaux et, *seulement en se laissant vivre,* rendent gloire à l'artiste souverain des choses. » Le bonheur est donc innocent et la joie est permise, comme l'explique à Paphnuce la femme voilée qui passe. Et France, développant devant le public de certaine université populaire ce dogme essentiel de sa foi, détruisait avec vigueur la légende de son scepticisme : — « Vous entendez parfois des moralistes vous dire qu'il ne faut rien accorder à l'agrément dans la vie. Ne les écoutez pas. Une longue tradition religieuse, qui pèse encore sur nous, nous enseigne que la privation, la souffrance et la douleur sont des biens désirables et qu'il y a des mérites spéciaux attachés à la privation volontaire. Quelle imposture !... N'écoutez pas ceux qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne. »

Voilà la morale d'Anatole France, la morale qui recueille les suffrages du grand-maître de l'Université. On comprend, là-devant, que la démocratie dont M. Albert est le serviteur semble tenir en

[1] Dieu des Galiléens ! je ne te cherchais pas,
O fantôme, tu viens te dresser sur mes pas,
Tu lèves contre moi ta droite ensanglantée !
Ecoute, prince impur d'une race infestée...
Je te connais enfin, Esprit gonflé d'envie,
Spectre qui viens troubler les fêtes de la vie,
Mauvais démon, armé contre le genre humain,
Qui fais traîner le chant des pleurs sur ton chemin,
Dieu contempteur des lois, puissant par la magie,
O Prince de la mort...

Dans *L'Orme du Mail* (1897), il met en scène un jeune homme qui se fait expulser du Séminaire, et il expose qu'un sentiment naquit en ce malheureux, à l'instant même de son expulsion : *la haine du prêtre, une haine impérissable et féconde, une haine à remplir toute la vie.* — N'est-ce pas dans son propre cœur à lui-même qu'il lit cette haine... ? Même la *Revue Bleue* (6 fév. 1897), peu suspecte, en ce temps-là, de sympathies cléricales, ne se défend pas d'en avoir l'impression :

« M. France, par hasard, connaîtrait-il ce sentiment (la haine du prêtre) ? On le dirait parfois. Sans en être très sûr, je commence à le croire. En cet homme aux propos onctueux, il y a peut-être un fonds de haine, ou simplement d'ardentes antipathies et de dédains violents... Je ne sais si M. France, tout conscient qu'il est, se rend bien compte de la sensation d'amertume que laissent ses derniers ouvrages. Tout naïvement, je confesse qu'ils font mal. Cet écrivain a, comme l'abeille, le miel et l'aiguillon. J'ai peur que le miel ne soit qu'à la surface. »

défiance l'antiquité classique. Car nos grands classiques d'Athènes et de Rome ne sont pas descendus au degré d'amoralisme où s'est vautré toute sa vie Anatole France. Pas même Epicure, qui a été peut-être faussé, et en tous cas certainement dépassé par ses disciples et qui ne méritait pas de se voir installé chorège du troupeau dont Horace se glorifiait d'être un *porcus.* Même Horace ne se cabre pas toujours sous les grands coups d'aile qui tout de même l'emportent parfois à certaine hauteur de sens moral et patriotique.

France se moque de tout ce qui est morale, et, de façon générale, de tout ce qui ressemble à de la philosophie. Il est le nihilisme absolu. Il en a donné la formule totale quand il s'est senti en solide possession de la faveur du public, l'année qui a précédé son élection à l'Académie française, dans ce *Jardin d'Epicure* (1894) où se résume son œuvre antérieure et dont l'œuvre qui suivra sera l'illustration :

Les vieillards tiennent beaucoup trop à leurs idées. C'est pourquoi les naturels des îles Fidji tuent leurs parents quand ils sont vieux. Ils facilitent ainsi l'évolution, tandis que nous en retardons la marche en faisant des Académies...

L'esthétique ne repose sur rien de solide. C'est un château en l'air. On s'appuie sur l'éthique. Mais il n'y a pas d'éthique. Il n'y a pas de sociologie. Il n'y a pas non plus de biologie. L'achèvement des sciences n'a jamais existé que dans la tête de M. Auguste Comte, dont l'œuvre est une prophétie. Quand la biologie sera constituée, c'est-à-dire dans quelques millions d'années, on pourra peut-être construire une sociologie. Ce sera l'affaire d'un grand nombre de siècles ; après quoi, il sera loisible de créer sur des bases solides une science esthétique.

C'est une grande niaiserie que le *Connais-toi toi-même* de la philosophie grecque [1]. Nous ne connaîtrons jamais ni nous, ni autrui. Il s'agit bien de cela ! Créer le monde est moins impossible que le comprendre. Hegel en eut quelque soupçon. Il se peut que l'intelligence nous serve un jour à fabriquer un univers. A *concevoir* celui-ci, jamais. Aussi bien *est-ce faire un abus vraiment inique de l'intelligence que de l'employer à rechercher la vérité.* Encore moins peut-elle nous servir à juger, selon la justice, les hommes et leurs œuvres. Elle s'emploie proprement à ces jeux, plus compliqués que la manille ou les échecs, qu'on appelle métaphysique, éthique, esthétique. Mais où elle sert le mieux et donne le plus d'agrément, c'est à saisir çà et là quelque saillie ou clarté des choses et à en jouir, sans gâter cette joie immense par esprit de système et manie de juger.

Un métaphysicien ne diffère pas du reste des hommes autant qu'on croit et qu'il veut qu'on croie. *Et qu'est-ce que penser ? Et comment pense-t-on ?* Nous pensons avec des mots, cela seul est *sensuel* et ramène à la nature. Songez-y, un métaphysicien n'a, pour constituer le système du monde, que *le cri perfectionné du singe et des chiens.* Ce qu'il appelle spéculation profonde et méthode transcendante, c'est de mettre bout à bout, dans un ordre arbitraire, les onomatopées qui criaient la faim, la peur et l'amour dans les forêts primitives et auxquelles se sont attachées peu à peu des significations qu'on croit abstraites quand elles sont seulement relâchées. N'ayez pas peur que cette suite de petits cris éteints et affaiblis qui composent un livre de philosophie nous en apprenne trop sur l'univers pour que nous ne puissions plus y vivre. *Dans la nuit où nous sommes tous, le savant se cogne au mur, tandis que l'ignorant reste tranquillement au milieu de la chambre.*

Voilà l'homme à qui il était devenu de mode, dans la presse, de faire des ovations qui rappelaient celles dont Paris accueillit Voltaire octogénaire. Il était « le bon maître. » Son quatre-vingtième anniversaire cette année a été une apothéose. Sa mort a déchaîné, dans les colonnes de nos quotidiens, des flots d'encens, des dithyrambes, des hyperboles sans mesure. Non pas seulement dans la presse radicale et socialiste, qui n'était que trop dans son rôle en magnifiant le nihiliste contempteur de Dieu et semeur à tous vents de graines d'anarchie, mais même dans les journaux « bien pensants, » lus par le public « bien pensant, » tels que l'*Echo de Paris, la Liberté, l'Intransigeant, l'Eclair, l'Action Française, le Figaro* [1]. *Le Temps* (Paul Souday) a rappelé le paganisme du défunt, mais non pour l'en blâmer. Le *Journal des Débats* (M. Albert-Petit) l'a rappelé aussi, pour justifier, du point de vue de la composition, deux pages déplaisantes des *Dieux ont soif* (1912) « qui seraient un hors-d'œuvre sans excuse si elles ne répondaient pas à la pensée profonde de l'auteur » :

Le malheur, poursuit M. Albert-Petit, ce qui fait précisément que le Maître ne les a pas supprimées, c'est que pour lui elles n'étaient pas hors du sujet, qu'elles étaient, au contraire, au cœur de l'éternel sujet à traiter dès qu'il s'agit de l'éternel féminin. On peut regretter que cette tendance épicurienne ait de plus en plus prévalu dans l'œuvre d'Anatole France, mais ce serait se tromper que d'y voir un manque de goût, une défaillance du génie. C'est la conséquence naturelle de sa conception païenne de la vie, qui a toujours été la même, mais qui s'est accentuée avec l'âge... [2]

[1] De même, dans un de ses derniers livres, au premier volume de ses souvenirs d'enfance, *Petit Pierre* (1918) :

« Loin de chercher à me connaître moi-même, je me suis toujours efforcé de m'ignorer. Je tiens la connaissance de soi comme une source de soucis, d'inquiétudes et de tourments. Je me suis fréquenté le moins possible. Il m'a paru que la sagesse était de se détourner de soi-même, de s'oublier soi-même ou de s'imaginer autre qu'on n'est, et par la nature et par la fortune. *Ignore-toi toi-même,* c'est le premier précepte de la sagesse. »

[1] Il y a eu les deux articles vengeurs de M. Guiraud dans la *Croix* (17 et 21 octobre). Mais la *Croix* n'atteint pas des milieux aussi divers que les journaux susnommés. Plusieurs de ces journaux soi-disant bien pensants ont eu l'air ensuite de se sentir quelque peu gênés par le caractère malvyste, caillautiste, socialiste qu'ont pris les obsèques. Même le *Figaro* (21 oct., M. Fernand Vandérem), d'un tout autre point de vue, il est vrai, que le point de vue religieux ou moral, proteste contre ce caractère *exclusivement* officiel des funérailles d'un homme de lettres : tous les pouvoirs publics, toutes les grandes administrations, tous les corps constitués y disposaient d'une tribune particulière ; quelques places aussi ménagées à l'Institut, dont France était membre. On n'avait oublié que les écrivains. Ils n'étaient pas là, parce qu'on ne les avait pas invités. Le gouvernement connaît pourtant, sinon les membres, au moins les titres de la vingtaine d'associations entre lesquelles ils se sont groupés ; mais ce jour-là, il n'a connu personne. M. Vandérem a vu bien des funérailles d'écrivains, à commencer par celles de Victor Hugo, il y aura quarante ans l'année prochaine : là, certes, il y avait, dans le cortège, des gens officiels, ministres, députés, sénateurs, les bannières des Francs-Maçons et celle des Béni-Bouffe-Toujours ; mais toute la littérature était là. Aux obsèques d'A. France, sauf les quelques Académiciens privilégiés et deux ou trois auteurs, « personne d'entre nous, personne ! »

Le gouvernement aurait voulu accentuer aux yeux de tout l'univers que ce qu'il honorait en A. France, c'était non pas l'homme de lettres, mais uniquement l'homme d'impiété et de désordre, le démolisseur, — qu'il n'aurait pu mieux faire.

Voir *A. France au service des Loges,* dans *Revue intern. des Sociétés secrètes,* 2 nov.

[2] Sur ce côté de l'œuvre d'A. France, vient de paraître un livre fort documenté, **Anatole France et la femme,** par M. Lahy-Hollebecque (in-12 de 254 p., 10 f., Paris, Baudinière), étude des idées et des théories d'A. France sur la femme, sur

Plus loin, M. Albert-Petit célèbre « la pitié d'A. France pour la souffrance humaine, sa sympathie pour les déshérités à qui la vie refuse les joies du corps et les satisfactions de l'esprit » :

Il a fait le tour de tout ce que les hommes ont souffert et pensé, depuis qu'il y a des hommes, et qui pensent et qui souffrent. Il a vu la misère de la condition humaine, il n'en a pas pris son parti. N'ayant pas la foi aux compensations éternelles, il a rêvé, il a souhaité un peu de paradis sur terre.

On croit rêver en lisant de pareilles lignes sous la plume d'un écrivain grave, dans un grave journal, quand on songe que ce paradis souhaité, France l'a reconnu dans le bolchevisme, dans le régime imposé par les Soviets à la Russie !... Et qu'on ne nous parle pas de rien qui ressemble à de la pitié chez cet homme : il y a des insanités devant lesquelles une plume sensée doit reculer, même dans un article nécrologique. Mais M. François Albert lui-même, le jour des funérailles, n'a pas osé entonner ce grotesque couplet : — « Encore, dit-il, encore que *médiocrement enclin à tout ce qu'on est convenu de tenir pour élan de pitié,* France avait puisé dans le naturalisme antique... » (le reste de l'alinéa a été cité plus haut).

Trois jours après, le même journal *(Débats* du 17 octobre) donnait à France tout un rez-de-chaussée. M. Max Hermant y rappelle ce mot de Jules Lemaître disant que le monde serait plus ennuyeux si M. Renan n'y était pas ; et il poursuit :

On ne peut guère imaginer ce que serait le monde si M. Anatole France n'avait point paru. Il n'est pas d'écrivain dont la pensée ait été *plus nécessaire ou plus bienfaisante.* Il a arraché le siècle aux médicaments des spécialistes. Il est venu dans la maison obscure, où l'on respirait mal, et, ouvrant toutes grandes les fenêtres, il a fait entrer le soleil, la fraîcheur et l'air vivifiant. Il a ôté les rideaux de velours sombre, les étoffes de peluche, les tentures poussiéreuses, les baldaquins universitaires, les paravents du Second Empire, les buffets mal sculptés, les colonnes torses du déisme officiel, les bibelots vulgaires du romantisme et les pendules fêlées de Jean-Jacques : la demeure est devenue claire et salubre ; M. France a réalisé à lui seul ce qu'un ministère de l'hygiène intellectuelle eût projeté en vain pendant de nombreuses législatures.

Ceci se passait dans les vingt dernières années du XIX^e^ siècle...

M. France n'a proclamé ni la suprématie de la pensée, ni le culte de la forme, ni la dignité de l'individu ; mais *quel respect de la pensée, quel amour de la ligne harmonieuse* passent, comme une eau souterraine, dans ses moindres pages ! *Quel désir que la terre soit heureuse,* et clémente pour les hommes sans haine, passe comme un souffle dans son œuvre entière ! Destructeur des illusions fragiles, mais ami des illusions éternelles, etc...

Illusions « fragiles » alors, que Dieu, le Christ, la morale, la pensée même ! On a vu plus haut comment France la respecte... Tout cet article de M. Hermant est souverainement déplaisant : — « France vint au socialisme comme Pascal à la foi chrétienne, par la raison du cœur et par le sentiment de la misère de l'homme » : voir là-dessus M. François Albert. M. Hermant n'entend rien à Pascal, ce qui n'est pas pour surprendre. Plus loin, il prend à son compte le mot sceptique de M. France, que « tout se démontre, hors ce que nous sentons véritable, » et glose : — « Le bonheur veut que les hommes ne se gouvernent *jamais par le raisonnement;* le malheur des sociétés est qu'elles ne suivent pas cet exemple... Faire des théories est une vanité, souvent un crime. » Ceci serait digne d'être signé A. France ; et voilà qui semblera à M. Max Hermant le plus suave des éloges. — Sur l'excellence littéraire de M. France, sur la perfection de sa forme, nous ne dirons rien. Il faut attendre le recul du temps. On l'a comparé à un joaillier, à un orfèvre qui met un réel talent à ciseler des riens. On l'a appelé un Alexandrin. Oui, c'est cela. Mais il n'y a rien de commun entre l'Alexandrinisme et le grand souffle de la littérature classique de l'Hellade des V^e^ et IV^e^ siècles. Montesquieu, lui aussi, a eu sa période d'alexandrinisme ; il a écrit le *Temple de Gnide,* une ordure digne d'Anatole France. S'il s'en fût tenu là, son nom serait bien oublié. Mais, plus encore que par le culte de la forme, c'est par la totale et tranquille impudeur de son œuvre que France est vraiment le contemporain des Grecs d'Alexandrie.

VI. — Déjà il y a un an, *Ami* 1923, p. 751, nous annoncions les travaux préparatoires pour le VII^e^ Centenaire de S. François d'Assise, † 4 octobre 1226. Et voici, cette année, une moisson de nouveautés à la gloire du bon Saint. A dire vrai, il n'est pas nécessaire que l'on soit à l'approche d'un Centenaire pour que sa mémoire s'impose au public même le plus profane. S. François est toujours d'actualité, d'une actualité très recrudescente depuis une trentaine d'années, depuis l'apparition de la *Vie de S. François d'Assise* de Paul Sabatier (mise à l'Index, Décret du 8 juin 1894). On a dit

l'amour, sur l'amour féminin en particulier ; types et caractères de femmes créés par A. France, etc.

Les idées de cet homme là-dessus sont la simplicité même : la femme, pour lui, est une chair à plaisir, rien autre chose. Pour lui, le problème du féminisme ne se pose pas. Il dénie à la femme tout pouvoir de raisonner ; il la situe au dernier degré de l'échelle intellectuelle et morale. La femme n'est pas, à proprement parler, une personne morale : il faut la traiter en enfant semi-consciente. Il la haïrait s'il n'appréciait, en voluptueux, l'agrément de ses jeux puérils et pervers. Il se délecte à broder sur le mot cruel de l'*Anthologie grecque :* « Une femme ne donne que deux jours de bonheur dans sa vie : le jour de ses noces et le jour de sa mort. » Dans son dernier livre *(La Vie en fleur),* il raconte que dès sa vingtième année il avait « percé le secret d'Eros..., et appris que l'amour pur s'affranchit de toute sympathie, de toute estime et de toute amitié, qu'il vit de désir et se nourrit de mensonges. »

On a voulu célébrer en lui un peintre de la femme. Il n'a rien peint du tout. Toutes ses femmes sont conçues sur le même type uniforme : la femme sotte et sensuelle. Pour peindre, pour fixer l'expression profonde qui se dégage d'un être humain, il faut comprendre ; et pour comprendre la femme, il faut un autre œil et un autre cœur que l'œil ou le cœur d'A. France. Il n'a fait tout au plus que du Greuze ou du Boucher. Il est « un de ces graveurs d'estampes qui, se plaisant aux petits sujets, ont coutume de placer la femme dans le décor intime des boudoirs et des bosquets. »

L'auteur de cette étude, une femme évidemment, gémit et s'étonne que France, un homme si compréhensif et si libre, l'écrivain le plus libre de ce temps, « celui qui s'est le plus constamment placé aux avant-postes de la connaissance, » marque un tel recul sur ce point : « la valeur de la femme. »

Il n'y a point à s'étonner. France ici se tient dans la logique de toute son œuvre. C'est le Christ qui a réhabilité la femme ; l'œuvre du Christ est à biffer de notre pensée et de notre mémoire ; il faut purement et simplement retourner au concept qu'en étaient venus à se faire de la femme les Grecs de la décadence alexandrine, les Grecs de l'époque qui a précédé le Christ.

qu'il est le Saint dont la vie rappelle de plus près la vie même du Christ. Cette actualité même est un trait de similitude de plus entre François et Jésus. Après Jésus, c'est le Saint dont on s'occupe le plus dans le monde, avec sympathie souvent, parfois aussi pour le défigurer.

A tout seigneur tout honneur. Des nouveautés franciscaines de cette année, la perle artistique est l'ouvrage de M. Gabriel Faure, **Au Pays de saint François d'Assise** (in-8 de 140 p., 16 f., Grenoble, J. Rey) : œuvre de grand luxe, sur papier admirablement teinté ; l'illustration y tient la plus grande place, et elle est toute en héliogravure. M. G. Faure est de longue date un pèlerin fervent de l'Italie et des routes d'Italie. Ce qu'il aime de l'Italie, ce n'est pas seulement la beauté de son ciel et de ses sites, de ses lacs, de ses monts, de ses vallées, même de ses musées ; c'est surtout sa puissance d'évocation, les grands et passionnants souvenirs qu'elle éveille. Un paysage vide d'histoire n'est pour lui qu'un désert. La beauté des lieux ne se sépare pas, à ses yeux, de la mémoire de ceux qui les ont habités.

Sur les « routes vers l'Ombrie, » sur les routes qui, de Toscane ou de Rome, de Bologne et d'Ancône, conduisent à « la couronne ombrienne, » au cercle de petites villes et de nobles paysages qui entourent Assise et Pérouse, donnant à toute l'Ombrie « un même caractère de grâce sévère et de suave austérité, » il a trouvé et aimé partout S. François, le S. François qu'ont vu de leurs yeux de chair les gens d'il y a sept siècles, le S. François ensuite qui a parlé si suavement au cœur et au génie des artistes du siècle suivant que l'Allemand Thode, un spécialiste très autorisé des études franciscaines, a voulu soutenir que la Renaissance est issue du mouvement franciscain, et Renan à son tour, que « le sordide mendiant d'Assise fut le père de l'art italien. »

Formules exagérées évidemment. Mais, ce qui est hors de doute, c'est que nul, plus que S. François, ne hâta l'éclosion du renouveau ; nul ne s'est emparé aussi puissamment que lui et ses *fratelli* de la sensibilité des peintres de la génération qui a suivi sa mort. Les images du Poverello peuvent se compter par milliers, tandis que l'on ne possède presque aucun portrait de S. Dominique et de ses disciples. Déjà l'on reconnaît S. François dans les mosaïques de St-Jean-de-Latran et de Ste-Marie-Majeure, dans les vieilles fresques de Giunta et de Berlinghieri, dans une sculpture d'Orvieto. A la coupole du baptistère de Parme, la scène des stigmates fait déjà pendant à la vision d'Ezéchiel :

Quand le soleil d'Assise eut illuminé le ciel italien, l'art, entr'ouvrant son cercueil de plomb (les rigides modèles byzantins), s'élança vers la radieuse lumière. Le drame chrétien se rajeunit et s'humanisa... Les moules usés cédèrent aux coulées nouvelles... La madonne hiératique s'attendrit...

Pieux artistes (primitifs Ombriens) qui viviez dans l'atmosphère tout imprégnée encore des parfums de la légende franciscaine, combien j'aime vos œuvres, actes de foi ardente et vive. Vos couleurs se firent lucides et transparentes pour mieux traduire la pureté de vos cœurs ; nulle matière n'en semble épaissir la fluidité limpide. Vos coloris sont rouges comme la flamme de votre amour et bleus comme l'azur immaculé de votre ciel, où brilla la plus claire lumière qui ait lui sur les hommes depuis l'étoile de Bethléem... Vous n'avez pas regardé les légendes sacrées comme des anecdotes agréables et commodes à illustrer. Votre christianisme est sincère, non théâtral et faux, ainsi qu'il le deviendra chez vos voisins de Florence, de Rome ou de Bologne. Par l'art, vous vouliez servir la religion ; après vous, ce sera la religion qui devra servir l'art...

Belles et nobles lignes, qu'il faut lire dans le texte lui-même, où elles servent de cadre et de commentaire à la plus radieuse illustration qui soit. Cadre digne de l'image, et image digne du cadre. Image évocatrice d'abord du paysage même et des monuments d'Assise et de la région assisienne, combien évocatrice ensuite et surtout de l'art franciscain, — de l'art de cette primitive Ecole Ombrienne, tout ensemble si mystique et si réaliste, jusqu'à ce que le Pérugin (né 1446) « vint arrêter ce mouvement vers la vérité et la vie. »

L'Idéal de S. François d'Assise, par le P. Hilarin de Lucerne, O. M. C., trad. de l'all. par le P. Eusèbe de Bar-le-Duc, ex-Provincial du même Ordre (2 vol. in-8 de 384 et 352 p., 18 f., *franco* 19 f. 50, Paris, lib. St-François ; pour la Belgique, chez Duculot, à Gembloux). Voici un livre que salueront avec enthousiasme tous les lecteurs des *Etudes franciscaines*. Les *Etudes* en ont eu la primeur. Elles en ont commencé la publication il y a trois ans. Le traducteur français, qui se sentait au terme de son existence († novemb. 1923), en arrachait les feuillets à la table de travail de son confrère de Fribourg, au fur et à mesure qu'il les voyait prêts pour l'impression. C'est l'œuvre d'une vie. Le P. Hilarin y a travaillé plus de trente ans. Il est un maître ès études franciscaines : voir ce que nous avons dit (1908, p. 972) de son *Histoire des Etudes dans l'Ordre de S. François depuis sa fondation jusque vers la moitié du XIII*e *siècle* ; mais il n'a jamais perdu de vue la composition du livre qui paraît aujourd'hui. Un fils de S. François peut-il perdre de vue « l'idéal » du Poverello ? C'est une œuvre tout ensemble de sûre érudition (voir, en tête, la liste des *Sources consultées*) et de vivante et profonde piété. En voici l'ordonnance générale : S. François et l'Evangile ; S. Fr. et le Christ ; S. Fr. et l'Eucharistie ; S. Fr. et l'Eglise ; étude ensuite des vertus selon l'idéal de S. Fr. : la pauvreté, l'économie domestique franciscaine, l'humilité, l'obéissance et la simplicité, la chasteté et la pénitence, la joie, la fraternité, les œuvres de charité, l'action pacificatrice de S. François, l'apostolat franciscain, la science franciscaine, la piété de S. François, S. Fr. et la nature. Beau livre de science et de méditation, d'histoire et de piété.

Les *Etudes franciscaines* viennent d'achever un travail considérable commencé en décembre 1922 et qu'elles publient maintenant en volume, **La Philosophie du B. Duns Scot**, par le P. Ephrem Longpré, O. F. M. (in-8 raisin de XII-294 p., 14 f., *franco* 16 f., Paris, libr. St-François). Nul n'était mieux qualifié, pour nous présenter Scot, que le P. Ephrem, l'une des gloires du célèbre *Collège S. Bonaventure*, de Quaracchi. Sur le

P. Ephrem, voir déjà *Ami* 1923, p. 485-6. Nous n'en regrettons que plus vivement que son travail soit surtout d'allure polémique. C'est le malheur — un des malheurs — de Scot de ne pas insuffler toujours la sérénité à ses meilleurs disciples. L'occasion du travail du P. Ephrem, c'est la thèse de M. l'abbé Landry sur Scot. La thèse appelait sans doute des critiques. Mais, au lieu de foncer sans cesse sur M. Landry, n'eût-il pas été plus efficace, et de meilleure guerre, de nous donner un calme exposé de l'œuvre de Scot où se seraient signalées d'elles-mêmes, au passage, les erreurs de M. Landry ? Le P. Ephrem reconnaît lui-même que son travail n'a « peut-être pas une rigoureuse unité de composition. » En tous cas il renferme d'excellents éléments d'une étude synthétique de la pensée scotiste ; et l'on n'abordera plus Scot sans l'avoir en mains.

Une excellente brochure de propagande de M. Vaussard, l'un de nos plus fervents connaisseurs des choses franciscaines et, en général, des choses de l'Italie catholique : **S. François d'Assise** (in-24 de 72 p., 2 f., Gabalda) : 1° *Vie*, en 25 p. ; 2° *Principes de la vie franciscaine :* pauvreté absolue, amour universel, joie parfaite ; 3° *Influence sociale* de S. François ; 4° Son *influence artistique*.

Délicieuse monographie aussi de propagande du P. Léopold de Chérancé, **Saint François d'Assise**, en 3 chapitres : le jeune homme, le Fondateur, le Saint et le Séraphin, avec chapitre supplémentaire : *Les Capucins en France* (in-16 de 80 p., avec photogravures hors texte de S. François, du P. Joseph de Tremblay (l'Eminence Grise), du P. Marie-Antoine, du P. Ludovic de Besse, 1 f., *franco* 1 f. 25, Paris, lib. St-François). — Une nouvelle édition des **Petites Fleurs de S. François d'Assise**, avec Introduction par Ozanam (in-18 de 160 p., 3 f., Paris, Payot). — D'un fils de S. François encore, **Les Ascensions mystiques, Poèmes et Méditations**, par N. Mersanne (in-16 de 312 p., 7 f. 50, Téqui) : poèmes en prose et méditations promenées sous des cieux divers, au Forum, en Orient, devant un coucher de soleil à Ténédos, en Palestine, dans un cloître d'Assise, sur la Montagne, etc. ; de mystiques récits : *L'Ascension d'une âme, Le Retour de l'Enfant prodigue, Chercheuse du Beau suprême ; Le Voyant*, « poème apocalyptique, » etc. Un de ces poèmes est dédié à Jœrgensen, qui en remercie l'auteur par une lettre qu'on lira en tête du volume.

Jœrgensen déjà l'an dernier nous avait donné **La Montée de l'Alverne** (in-16 grand jésus de 265 p., 4 planches hors texte en couleurs, 10 f., *franco* 11 f., Beauchesne), sujet toujours actuel, comme tout ce qui parle de S. François, mais tout spécialement en cette année 1924 où l'on vient de célébrer, du 14 au 17 septembre, le VII° Centenaire des Stigmates. C'est le récit d'un pèlerinage, où la poésie ne se sépare jamais de la piété, à ce couvent de l'Alverne dont l'inscription liminaire nous apprend, dès le seuil, qu'il n'y a pas au monde de montagne plus sacrée, surtout, ajoute un touriste, pas de plus belle, « l'âpre rocher entre Tibre et Arno, » comme dit Dante, où François « a pris du Christ le dernier sceau que ses membres ont porté deux années » (à 1116 m. d'altitude, 80 km. de Florence). — Sur l'incontestable historicité du miracle de l'Alverne, voir un solide travail de M. Masseron, *Correspondant* du 10 septembre 1924, p. 769-787.

LITURGIE

Q. — A propos de la procession du jour de la Purification (*Ami*, 1923, p. 624).

Après quarante ans de ministère, je ne connais pas une paroisse, même des meilleures, où se fasse cette procession : la saison et le climat ne s'y prêtent pas comme en Italie. Et pas une non plus, ayant tant soit peu de vie paroissiale, où l'on n'ait pas la bénédiction des cierges : on y tient beaucoup.

R. — I. Un curé a raison de vouloir maintenir dans son église la bénédiction publique des cierges le 2 février. Mais de quel droit omettre alors la procession qui doit la suivre ?

Aucun des livres liturgiques ne donne à entendre que ladite procession soit purement facultative ; elle y figure au contraire au même titre que la bénédiction des cierges elle-même, c'est-à-dire comme l'une des parties intégrantes de la fonction sacrée du jour.

De cette fonction elle n'est pas d'ailleurs le rite le moins ancien ni le moins symbolique. L'Eglise, écrit dom Guéranger, « veut imiter la merveilleuse procession qui eut lieu en ce moment même dans le temple de Jérusalem, et que S. Bernard célèbre ainsi dans son premier sermon pour la fête de la Purification de Notre-Dame : « Aujourd'hui la Vierge-Mère introduit le Seigneur du temple dans le temple du Seigneur ; Joseph présente au Seigneur non un fils qui soit le sien, mais le Fils bien-aimé du Seigneur, dans lequel il a mis ses complaisances. Le juste reconnaît celui qu'il attendait ; la veuve Anne l'exalte dans ses louanges. Ces quatre personnes ont célébré pour la première fois la procession d'aujourd'hui, qui, dans la suite, devait être solennisée dans l'allégresse de la terre entière, en tous lieux et par toutes les nations [1]. Ne nous étonnons pas que cette procession ait été si petite : car Celui qu'on y recevait s'était fait petit. Aucun pécheur n'y parut : tous étaient justes, saints et parfaits. » (*L'Année liturgique*, Le temps de Noël, t. II).

II. Est-il donc si difficile d'accomplir intégralement la fonction liturgique du 2 février, telle qu'elle est prévue et réglée dans les livres officiels ? Assurément non.

On objecte l'inclémence de la saison et du climat, qui, chez nous, rendrait souvent difficile sinon impossible une procession extérieure. Mais, s'il est vrai que le Missel et le Rituel supposent que, ce jour-là, la procession sort de l'église [2], il ne s'ensuit pas cependant que cette sortie soit positivement prescrite. La preuve, c'est que, de son côté, le Cérémonial des évêques (l. II, c. XVII, n. 5) envisage pour la circonstance une procession se déroulant seulement à l'intérieur de l'église. Pratiquement donc, on n'a qu'à s'en tenir sur ce point à la coutume locale : « ...Procedit, juxta consuetudinem, vel extra ecclesiam, vel intus eamdem. » (*Mem. Rit.*, tit. I, c. II, § III, n. 5 ; cf. Cérém. des év., l. II, c. XVI, n. 15).

[1] Dans son deuxième sermon pour la Purification, S. Bernard revient sur la même pensée : « Hodie namque sistitur Creatori terræ fructus sublimis ; hodie placabilis et Deo placens hostia virgineis manibus offertur in templo, portatur a parentibus, a senibus exspectatur. Offerunt Joseph et Maria sacrificium laudis, sacrificium matutinum ; Simeon et Anna suscipiunt. Ab his quatuor celebrata processio est, quæ per quatuor orbis climata solemnibus hodie gaudiis ad memoriam revocatur. »

[2] Voici en effet comment ils s'expriment pour le retour de la procession : « Et ingrediendo ecclesiam cantatur ℣ *Obtulerunt, etc.* » (Missel, rubr. spéc. du 2 févr. ; Rituel, tit. IX, c. 2, n. 2).

Peut-être objectera-t-on aussi qu'avec le personnel fort restreint dont on dispose dans les petites églises paroissiales, on ne saurait faire la procession annuelle du 2 février avec la solennité que, d'après le Missel, le Cérémonial des évêques et le Rituel, elle comporte, ni y exécuter convenablement le chant des répons marqués. Or, c'est précisément en faveur des petites églises paroissiales et pour y faciliter l'accomplissement normal des fonctions liturgiques extraordinaires qu'a été rédigé le *Memoriale Rituum* [1]. Grâce à ce livre, — qui fait loi pour les églises auxquelles il est destiné (cf. S. R. C., 28 juillet 1821, n. 2616, ad 1; 22 juillet 1848, n. 2970, ad 5), — la procession si populaire de la Chandeleur [2] devient possible même là où le curé n'a, pour le servir, que trois clercs ou enfants de chœur.

Q. — L'*Ami* rappelait naguère l'exclusion de la stéarine de l'autel où le Saint-Sacrement est exposé. Mais il ne nous dit pas si cette décision oblige *sub gravi*, ou *sub levi*, ou point du tout. Je vois de très saints prêtres renforcer par de nombreuses bougies de stéarine les six cierges de cire pour l'autel de l'exposition [3], donner la sainte communion à l'autel même où le Saint-Sacrement est exposé, et ce malgré tous les *Negative* de la S. C. des Rites. Ils connaissent la règle; ils concluent donc pratiquement qu'elle est de celles qui peuvent être violées *absque peccato*.

Qu'en pense l'*Ami*? J'ai cherché dans les années de la revue qui sont à ma disposition, et je n'ai rien trouvé à ce sujet.

R. — Veuillez relire les nos de l'*Ami* du 29 mars et du 30 août 1923, p. 207 et 559, et ceux du 24 janvier et du 14 août de l'année en cours, p. 64 et 523. Vous y trouverez aisément les éléments essentiels de la solution que vous cherchez.

Les décisions de la S. C. des Rites concernant l'emploi de bougies de stéarine à l'autel ne font pas qu'exprimer un conseil ou donner une direction; elles interdisent formellement cet emploi, même en sus du luminaire liturgique proprement dit. (Cf. *Ami* 1923, p. 207; 1924, p. 64).

Il faut aussi reconnaître le caractère impératif des décisions de la S. C. des Rites relatives à la non-distribution de la sainte communion à l'autel où le Saint-Sacrement est exposé. (Cf. *Ami* 1923, p. 559).

Or, il est certain que de telles décisions obligent en conscience [4] (cf. *Ami* 1924, p. 64), et cela suffit au *saint* prêtre pour qu'il s'y soumette avec une docilité parfaite. « Aurais-je le moindre esprit de foi, écrit dom Chautard, si je n'avais aucun zèle pour connaître les rubriques et pour les observer? Les plus belles pensées sur la Liturgie ne pourraient devant vous, ô mon Dieu, excuser ma négligence. » *(L'Ame de tout apostolat,* 7e édit., p. 236).

Que prouvent les infractions regrettables dont vous avez été témoin, sinon l'ignorance, l'insoumission ou l'incurie de ceux qui se les permettent? Mais elles ne sauraient infirmer l'autorité de la loi, « cum non quod fit, sed quod fieri debet, sit attendendum [1]. »

Q. — Le jour de la Pentecôte, à la messe de communion, je me suis aperçu immédiatement après l'élévation que j'avais oublié de consacrer les hosties destinées aux fidèles qui devaient communier. Ils étaient une soixantaine. Que faire? J'ai pensé que je n'avais pas le droit de consacrer de nouveau, la consécration du vin ayant eu lieu. J'ai partagé en petits morceaux les cinq ou six Hosties du ciboire, celle de la lunule, et une partie de celle de la messe, que je n'avais pas toute consommée à cet effet. L'*Ami* pourrait-il me dire si j'ai bien agi, et, dans le cas contraire, ce que j'aurais dû faire?

R. — Alors même qu'aussitôt après la consécration du pain vous vous fussiez aperçu de votre oubli, il eût été trop tard pour songer à réparer celui-ci. Du moment que cette première consécration avait été valide, il ne vous était plus loisible d'en réitérer la formule sur de petites hosties afin de pouvoir ensuite communier les fidèles [2].

Cela étant, la fragmentation des quelques saintes Hosties conservées dans le tabernacle, et même de celle qui était destinée à être exposée dans l'ostensoir, était certainement licite. (Cf. S. R. C., 6 mars 1833, n. 2704, ad 1). Ce qu'il fallait alors éviter, c'était de multiplier les saintes Parcelles au point de n'en avoir que de fort exiguës à distribuer aux communiants [3]. « In casu necessitatis, dit S. E. le cardinal Gasparri, si nempe Particulæ consecratæ non habeantur pro numero fidelium communicantium, Particula dividi potest in duas, tres, aut etiam quatuor partes juxta ejusdem Particulæ magnitudinem; sed cavendum ne Particula nimis parva evadat et vix sensibilis in ore communicantis. » *(Tract. can. de Ssma Eucharistia,* t. II, n. 1098). Enfin, il ne vous était pas interdit de détacher pour les fidèles un ou deux fragments de la grande Hostie, réservée normalement au prêtre. *(Ibid.)*.

S'il vous était néanmoins impossible d'arriver ainsi à communier les soixante fidèles, le mieux, nous semble-t-il, était de les en avertir et de demander à ceux qui pouvaient aisément soit attendre une autre messe, soit aller communier ailleurs ou revenir le lendemain, de vouloir bien laisser charitablement leur place aux autres.

Q. — Le Jeudi Saint, en dehors de la messe et de l'office de trois heures, personne ne vient adorer le Saint-Sacrement. Moi-même, le curé, je ne puis rester que très peu d'instants devant le reposoir.

Je n'allume donc à celui-ci, en dehors des cérémonies, que trois ou quatre lampes à essence, pas de cierges qui coûtent trop cher et qui font défaut dans

[1] Sur le *Memoriale Rituum,* voir *Ami* 1923, p. 512, col. 2.
[2] Procession moins rare, certes, que ne semble le croire notre honorable correspondant.
[3] Nous devons faire remarquer à notre correspondant que, s'il s'agit de l'exposition publique du Saint-Sacrement, il faut régulièrement douze cierges de cire allumés à l'autel. (Voir *Ami* 1923, p. 206).
[4] Qui oserait prétendre, avec les anciens tenants du gallicanisme, que les décrets des SS. Congrégations romaines n'ont pas de force décisive chez nous?

[1] *Concil. Roman.,* tit. XV, c. I.
[2] Cf. *Ami,* 2 octobre 1924, p. 640, col. 1, ad IV.
[3] Cf. *Ami,* ibid., ad II.

nos petites paroisses. La nuit du Jeudi au Vendredi Saint, je ne laisse qu'une seule lampe allumée.

Approuvez-vous cette manière de faire ?

R. — I. Le Missel ne donne aucune précision sur le luminaire liturgique requis dans la chapelle du reposoir du Jeudi Saint : « Hodie paretur locus aptus in aliqua capella ecclesiæ, vel altari : et decenter, quoad fieri potest, ornetur cum velis et *luminibus.* » (Rubr. spéc. ; cf. *Mem. Rit.*, tit. IV, c. I, *In sacello par. pro repos. Ssmi Sacram.*, n. 1).

D'après plusieurs auteurs, il y faut au moins six cierges de cire allumés (Martinucci, Wapelhorst, P. Hægy). Tel est, en effet, le nombre de chandeliers et de cierges que le Cérémonial des évêques (l. II, c. XXIII, n. 2) fait disposer sur l'autel même de cette chapelle : « Præparandum igitur, ornandumque erit aliquod sacellum intra ecclesiam,... multis luminibus ornatum... : et in eo altare cum sex candelabris, ac cereis. »

Dans les rubriques du *Memoriale Rituum* concernant la fonction du Jeudi Saint, il est recommandé en termes généraux de veiller à ce qu'il y ait toujours *un nombre convenable* de cierges à brûler au reposoir (tit. IV, c. II, § IV, n. 9) ; mais dans les rubriques du Vendredi Saint, il est prescrit, pour le cas où le ciboire contenant les saintes Hosties conservées en vue de l'administration éventuelle du Viatique se trouverait à l'autel du reposoir, d'y laisser quatre cierges allumés depuis la procession qui précède immédiatement la messe des Présanctifiés, jusqu'à la fin de cette messe [1] (tit. V, c. II, § III, n. 11). On ne saurait donc se contenter d'un luminaire inférieur à celui-ci durant la journée du Jeudi Saint [2].

II. La nuit, lorsque les portes de l'église sont fermées aux fidèles, il suffit qu'une lampe brûle devant l'autel du reposoir (Piller). L'absence d'adorateurs peut être une raison suffisante pour que cette fermeture ait lieu plus tôt. Mais il faut exhorter les fidèles à se succéder ce jour-là devant la divine Eucharistie. (Cf. *Mem. Rit.*, tit. IV, c. II, § IV, n. 9).

Q. — 1° Est-il permis de mettre des fleurs au maître-autel les dimanches de Carême et d'Avent ?

2° En Carême comme en Avent, est-il permis de fixer une dentelle à la nappe d'autel, sur le devant ?

3° Sur le devant de l'autel, on attache à la nappe une espèce de dentelle avec inscription en français : cela est-il permis ? N'est-il pas préférable d'employer un texte latin, ou mieux de ne mettre aucune inscription ?

R. — Ad I. Non, il n'est pas permis de mettre des fleurs au maître-autel en Avent ou en Carême pour l'office et la messe du temps, à l'exception toutefois des dimanches *Gaudete*, 3e d'Avent, et *Lœtare*, 4e de Carême. Tel est l'enseignement unanime des liturgistes : enseignement qui s'appuie sur des passages comparés du Cérémonial des évêques (l. I, c. XII, n. 12, 23, 24 ; l. II, c. XIII, n. 2 et 11 ; c. XX, n. 1 et 2), sur le *Memoriale Rituum* (tit. II, c. I, *In alt. maj.*, n. 1), et qui se trouve implicitement confirmé par une décision de la S. C. des Rites du 11 mai 1878, n. 3448, ad 11 [1].

Notons ici que pour la fonction du dimanche des Rameaux le *Memoriale Rituum* (tit. III, c. I, *In alt. maj.*, n. 3) prévoit qu'au lieu de fleurs on disposera des rameaux entre les chandeliers du maître-autel [2].

Ad II. Aucune loi liturgique ne défend, pour les offices et les messes du temps en Avent et en Carême, l'emploi de nappes d'autel garnies d'une étroite dentelle sur leur bord antérieur. On pourra donc suivre en cela l'usage local.

Une dentelle plus large, surajoutée en forme de *tour d'autel*, ne conviendrait guère aux offices ni aux messes du temps de l'Avent ou du Carême. Pour les dimanches de ce temps, en effet, l'autel doit être orné plus simplement que pour les autres dimanches de l'année (cf. Cérém. des év., l. II, c. XIII, n. 2 ; c. XX, n. 1), et, d'autre part, la couleur normale du parement de l'autel est alors le violet (ibid., l. I, c. XII, n. 11 ; l. II, c. XXVII, n. 1 ; *Mem. Rit.*, tit. II, c. I, *In alt. maj.*, n. 1, etc.).

Ad III. Dans le n° de l'*Ami* du 16 août 1923, p. 526, nos lecteurs verront ce qu'il faut penser des *tours d'autel* et quelles inscriptions y pourraient être admises.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Albéric de Blanche (1818-1854), par P. Dudon. — In-16 de x-231 p., 7 f. — Paris, Beauchesne.

A. de Blanche est resté connu surtout comme traducteur de Balmès (Blanche-Raffin). Mais il était voué à une célébrité plus grande. Il est mort à trente-cinq ans. Il avait la vocation des lettres. Il entrait dans la vie en ces années du milieu du règne de Louis-Philippe où les catholiques, parmi bien des tâtonnements et des tiraillements, s'essayaient à fonder quelque organe, revue ou quotidien, digne de l'Eglise : — « Il est temps de penser, écrivait Veuillot à Foisset en novembre 1842, que toutes les opinions, toutes les sectes, toutes les friponneries ont leur recueil à Paris, et que la religion catholique, au milieu de tant de nécessités, n'y peut avoir le sien. » De ces divers essais, le *Correspondant* seul devait surnager, et fournir une grande carrière, avec *l'Univers*. A. de Blanche fut rédacteur à *l'Univers*. A vrai dire, il n'était pas polémiste. C'est dans une *Vie de saint Stanislas Kostka*, qu'il publia alors, qu'il mettait le meilleur de son âme. Ses articles de *l'Univers*, dit le P. Dudon, « respirent le parfum des temples et non la poudre des batailles ; c'est un lévite fait pour chanter la religion, non un soldat armé pour la venger. » Les dernières années de sa vie, quand la scission au camp catholique, entre Veuillot et Montalembert, parut inévitable, il laissait manifestement ses préférences aller à Montalembert. La scission, d'ailleurs, ne faisait que mettre en lumière crue des divergences

[1] Voir *Ami*, 10 juillet 1924, p. 446.

[2] Catalani fait remarquer à ce sujet les exigences du Cérémonial des évêques : « Sacellum, inquit,... non altariolum sine ullo ornatu et ubi pauca sint lumina ex oleo vel cera inferiori, sed *multis luminibus ornatum.* » (*Cœr. Ep.*, l. II, c. XXIII, § II, n. 6).

[1] Cf. *Ami* 1924, p. 543, col. 1, 6°.

[2] Sur la place normale des fleurs à l'autel, voir *Ami* 1911, p. 672 ; 1923, p. 768 ; 1924, p. 509.

qui avaient toujours été trop réelles. La paix, entre les catholiques avant tout et les catholiques légitimistes ou orléanistes, ne fut jamais complète ni profonde (Dudon, p. 88) :

« Jusque dans la manière de poser ou de soutenir la question vitale de la liberté d'enseignement, de 1840 à 1850, on n'a ni le même esprit ni le même langage. L'apparition de l'*Alliance*, sous l'inspiration de Montalembert, en 1846 ; celle de l'*Ere nouvelle*, sous la direction de Lacordaire et d'Ozanam, en 1848, ne sont que la manifestation du conflit secret qui divise les catholiques, sur le choix des meilleurs moyens de servir l'Eglise dans la société contemporaine. Ce conflit éclatera violemment sous le second Empire. Il existe encore aujourd'hui. »

Evocation vivante, ce livre, d'un passé vieux de trois quarts de siècle et plus, entrevu à travers une âme jeune et bercée de quelques illusions, mais belle et grande dans sa foi et son dévouement à l'Eglise.

L'Art français. *Moyen Age. Renaissance,* par René Schneider, prof. à la Faculté des Lettres de Paris. In-8 de 236 p., 149 illustrations, 12 f. — **Goya,** par Henri Guerlin. In-8 de 128 p., 24 reproductions hors-texte, 6 f. — Paris, H. Laurens.

I. — Avec *L'Art français,* c'est une nouvelle collection qui s'inaugure sous ce titre générique : LES PATRIES DE L'ART. Et l'on peut être sûr à l'avance qu'elle sera digne de ses devancières, des admirables collections de monographies synthétiques qui ont porté partout le renom de la maison d'Editions d'Art H. Laurens, *Villes d'art, Visites d'art, L'Art et les Saints, Les Provinces françaises,* etc.

La nouvelle Collection ne pouvait mieux s'inaugurer. M. Schneider est un de nos maîtres les plus sympathiques de l'histoire de l'art. C'est un premier volume qu'il nous donne. Il y embrasse le Moyen Age et la Renaissance. Il en parle en chrétien ; ses pages sont toutes pénétrées de sens chrétien. Saurait-on sans cela entendre pleinement cet art du moyen âge, qui est né de la pensée chrétienne, qui s'est développé à l'ombre des monastères et des cathédrales, qui a consacré ses meilleurs efforts au logis de Dieu, qui jusqu'en ses plus grandes hardiesses ou licences n'a jamais tourné le dos à l'inspiration chrétienne ?

La Renaissance elle-même, pourquoi y voir le contrepied de l'art du moyen âge ? On donne bien des définitions de la Renaissance, chacun au gré de ses préférences esthétiques. Beaucoup la mettent dans l'universelle dévotion du XVIe siècle à l'Antiquité et à l'Italie. Mais le mieux est évidemment d'en croire ceux qui l'ont revendiquée expressément pour eux-mêmes et qui en ont créé l'idée, sinon le mot orgueilleux. Or, pour eux, elle a été la progression d'abord lente, puis rapide, enfin le triomphe de l'art savant, qui impose à la nature la discipline du style. Et si elle autorise sa propre initiative des exemples prestigieux de l'Antiquité et de l'Italie moderne, ce n'est que parce que celles-ci lui ont paru riches de cette science dont elle était déjà avide. N'est-ce pas dire que c'est le Moyen Age lui-même qui l'a commencée ? Quand on étudie de près l'art gothique, on est surpris de tout ce qu'il recèle de classique : il est l'Ordre et la Raison, tout comme la Renaissance. Et il ne manque pas d'historiens de l'art qui découvrent la Renaissance dans l'art merveilleusement équilibré du XIIIe siècle.

« L'*Ordinatio ad unum,* chère aux clercs, à tout le Moyen Age, c'est l'essence même de l'esprit gréco-latin. Au contemporain de saint Louis comme au Grec, l'univers apparaît comme une immense Harmonie. Il la fixe sur la cathédrale. Dieu a façonné le Cosmos comme le clerc et l'imagier ont conçu, sculpté le tympan du Jugement dernier : même hiérarchie, même discipline. Sans doute du Moyen Age à l'art moderne les formes diffèrent. Mais regardons sous les apparences. Contreforts et arcs-boutants, nous l'avons vu, mettent autour de la cathédrale une symétrie vivante, et le Rythme. La niaiserie du Romantisme étonne, qui voyait en elle, architecture et décor, un désordre pittoresque. Sa naissance et son développement sont le chef-d'œuvre de la logique. La spéculation la plus abstraite a pénétré de calcul la pierre, et obtenu à force de précision l'équilibre délicat des poussées et des résistances. La cathédrale est l'exaltation du chiffre : l'esprit de Pythagore l'habite toujours. Le maître d'œuvre la met en proportions d'après les tracés géométriques venus à travers les âges de la Grèce et de l'Egypte millénaire. Le triangle équilatéral, isocèle, égyptien, y règne, comme aux pyramides des Pharaons ou au temple de Poseidôn à Pœstum. Il collabore autant à la beauté de la nef d'Amiens qu'à celle du Parthénon... »

Je m'interromps à regret. On ne se lasserait pas de suivre M. Schneider. On ne saurait désirer plus de puissance dans la synthèse, plus de finesse dans l'analyse. M. Schn. est un rare modèle de cette *Ordinatio ad unum* qu'il admire chez nos clercs du moyen âge. C'est ce qui assure à son enseignement une telle fécondité. Et le choix de l'illustration, non moins que le texte, révèle le maître. Je ne dis rien de l'exécution typographique, qui, sur beau papier couché, est une perfection. Et je ne dis rien non plus du prix, dont la modicité indique évidemment que les éditeurs ont envisagé une très vaste diffusion : ils ne seront pas trompés.

II. — *Goya :* fait partie de la Collection *Les Grands Artistes.* Goya a déjà eu l'autre jour sa monographie, par Jean Tild, dans la Collection *Art et Esthétique.* Nous avons dit alors quel assez pauvre homme ce fut, mais quel prestigieux artiste, qui a pris allure de révolutionnaire dans l'art espagnol de la fin du XVIIIe siècle, mais pour le ramener à la saine tradition nationale. Les pages de M. Guerlin sont la limpidité même dans la science, et ses reproductions de Goya donnent une idée fort satisfaisante de cet art qui fut d'une extrême variété.

L'Esprit sur les eaux, par Gennaro d'Ern. — In-12 de 200 p., 7 f. — Paris, Nouv. Libr. Nationale.

Il n'y a que les poètes pour trouver de ces titres. Et encore ceci n'est pas un recueil de poèmes, non plus qu'un livre de théologie ou d'exégèse. Simple chapelet de méditations, de pensers graves que l'auteur a égrenés aux quatre points cardinaux, mais toujours au bord des eaux, le long du cours de ces eaux que féconda l'Esprit du Seigneur à l'origine et qu'il ne cesse de féconder pour tous ceux qui veulent en entendre le langage : eaux des pluies bretonnes, eaux de Ste-Anne-d'Auray et de N.-D. de la Clarté, eaux du Gave et de Lourdes, voix de la Mer, de ce « monde mouvant et mystérieux de la Mer » où l'on a l'impression de retrouver « des traces plus reconnaissables, moins effacées qu'ailleurs de la Pensée créatrice qui reposait sur les eaux aux origines de notre Univers »... Et l'on pressent sous ces lignes la personnalité de l'auteur qui se voile sous ce pseudonyme de Gennaro et qui est connu de longtemps par des travaux d'ordre scientifique. — Pour terminer, une saynète en 2 tableaux (p. 159-199) : *Le troisième soir :* les disciples le soir de Pâques, sous l'impression des dires de ceux qui ont vu le Seigneur ressuscité : pages d'un effet grandiose, d'une psychologie vraiment divine.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 10 decembris 1924.

EUG. LINDECKER, *Provic.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

BULLETINS PAROISSIAUX
A FOND COMMUN TIRAGE MENSUEL : 80.000 EX.

ALMANACHS PAROISSIAUX
A FOND COMMUN, DERNIER TIRAGE : 100.000 EXEMPL.

LE SPÉCIMEN DE 1925 EST PARU

Œuvre fondée en 1899 par M. l'abbé Brellaz. — Directeur, Abbé Jh Godet, Chan. hon., Dr en théologie, aumônier de la Visitation, à Poitiers. — Imprimerie de la Bonne Presse de l'Ouest, à St-Maixent (D.-Sèvres). *Envoi du spécimen et renseignements contre 0 fr. 25*

ASTHMATIQUE GUÉRI *en 1 MOIS*
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr.: **B. DALICHOUX**, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES Ancienne Maison Chambon-Durand
Georges RONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)

Maison fondée en 1860 R. C. Montargis 3.310

Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon**, 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1er choix. — **Livraison rapide.** — **Références de tout 1er ordre. — Prix modérés.**

MALADES DÉSESPÉRÉS

reprenez courage !...
La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous **GUÉRIRA SUREMENT.**
(Très Nombreuses Attestations.)

Les 20 Cures de l'Abbé HAMON
le Diabète, l'Albumine, les Bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.), les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs, du Cœur, (Palpitations, etc.), des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères variqueux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.

RIEN QUE DES PLANTES

« C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUERIR. »
Monseigneur KNEIP.

Ecr. Laboratoires Botaniques, Dép 20
89, Boul. Sébastopol, Paris (2e) *Métro: Réaumur*
Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour la Méthode convaincante, explicative et complète.

ORGUES de tous systèmes, **HARMONIUMS**, spécialité de **souffleries électriques.** Construction - Réparation - Transformation. — **Michel Merklin et Kuhn**, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 136 couv. N° 3 juill. *Ami.*

UROPHILE BAILLY
LE PLUS ACTIF DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE
Rhumatismes. Douleurs. Goutte.
Migraines. Névralgies. Maladies des reins, de la vessie.
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079
Brochure sur demande

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Co 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE

Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

Si vous désirez installer une Sonnerie Electrique de Cloches, le système le plus simple, le meilleur marché et du fonctionnement le plus sûr, veuillez vous adresser aux
Ateliers de Construction REISS et BACH, Ingénieurs à **Metz,**
3, Rue de Verdun. Téléphone 159

HORLOGERIE - PENDULERIE
— **BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE** —
ALLIANCE HORLOGERE R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — **BESANÇON** — **15, rue Gambetta, 15**
Catalogue Fco sur demande Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

HARMONIUMS en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
LES PETITS-FILS de Mce KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.528
— **Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé** —
« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »
Construction spéciale pour les Colonies.

GRANDE PHARMACIE du BON MARCHÉ
FOURNISSEUR de la Société des MISSIONS ETRANGÈRES
17, rue Chomel, PARIS. *Remise aux Membres du Clergé.*

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIEGE
guérit toutes les maladies nerveuses
FANYAU, PHARMACIEN, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

Société Générale
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN **1864** R. C. Seine 64.462
CAPITAL 500 MILLIONS
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)
97 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de dépôts, Bruxelles, 70, rue Royale. — *Anvers,* 74, pl. de Meir. — *Ostende,* 21, av. Léopold.
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.